



CADRE DE DEPENSES A MOYEN TERME (CDMT2023-2025)

AJUSTÉ

CHAPITRE52

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DU
CAMEROUN

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

RESUME	5
INTRODUCTION	7
1. CADRE STRATÉGIQUE DE PROGRAMMATION DU CHAPITRE	9
1.1. POLITIQUE SECTORIELLE	11
1.1.1. <i>Situation du secteur et evolution de la mise en oeuvre de la politique sectorielle</i>	11
1.1.2. <i>Contribution du chapitre dans l'attente des objectifs sectoriels</i>	12
1.1.3. <i>Contribution du chapitre dans l'atteinte des objectifs sectoriels en matière de promotion de l'égalité</i>	13
1.2. CADRE LOGIQUE DES PROGRAMMES ET ACTIONS	13
1.2.1. <i>Cadre logique des programmes du chapitre 52 - Commission des droits de l'homme du cameroun</i>	13
1.2.2. <i>Cadre logique des actions par programme</i>	15
1.2.3. <i>Description de la prise en compte du genre par programme</i>	24
2. APERÇU DU BILAN FINANCIER	25
2.1. EXECUTION FINANCIERE DES DEPENSES PAR PROGRAMMES ET ACTIONS	27
2.1.1. <i>Exécution financière des dépenses du programme 084 - Promotion des droits de l'homme, par action</i>	27
2.1.2. <i>Exécution financière des dépenses du programme 085 - Protection des droits de l'homme, par action</i>	27
2.1.3. <i>Exécution financière des dépenses du programme 086 - Prévention de la torture, par action</i>	27
2.1.4. <i>Exécution financière des dépenses du programme 190 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur dhl, par action</i>	27
2.2. EXECUTION FINANCIERE DES DEPENSES SUIVANT LES NATURES DE DEPENSE	28
2.2.1. <i>Exécution financière des dépenses du programme 084 - Promotion des droits de l'homme, par nature de dépenses</i>	28
2.2.2. <i>Exécution financière des dépenses du programme 085 - Protection des droits de l'homme, par nature de dépenses</i>	28
2.2.3. <i>Exécution financière des dépenses du programme 086 - Prévention de la torture, par nature de dépenses</i>	28
2.2.4. <i>Exécution financière des dépenses du programme 190 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur dhl, par nature de dépenses</i>	28
2.3. DIFFICULTES RENCONTREES ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS	29
2.3.1. <i>Difficultés rencontrées</i>	29
2.3.2. <i>Propositions de solutions</i>	30
2.4. EXECUTION FINANCIERE DES DEPENSES GENRE SENSIBLES PAR PROGRAMMES ET ACTIONS	30
3. PROGRAMMATION TRIENNALE (2023-2025) DES DÉPENSES	31
3.1. SYNTHESE DE LA PROGRAMMATION (2023-2025) POUR L'ENSEMBLE DU CHAPITRE	33
3.1.1. <i>Programmation et contraintes budgétaires du CBMT (2023-2025)</i>	33
3.1.2. <i>Synthèse de programmation triennale (2023-2025) du chapitre par programme (AE,CP)</i>	35
3.1.3. <i>Synthèse de programmation triennale (2023-2025) du chapitre en ligne de référence et mesures nouvelles</i>	36

3.2.	DETAILS DE LA PROGRAMMATION (2023-2025) PAR PROGRAMME	37
3.2.1.	<i>Detail de la programmation pour le programme 084 - Promotion des droits de l'homme</i>	37
3.2.2.	<i>Detail de la programmation pour le programme 085 - Protection des droits de l'homme</i>	39
3.2.3.	<i>Detail de la programmation pour le programme 086 - Prévention de la torture</i>	42
3.2.4.	<i>Detail de la programmation pour le programme 190 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur dhl</i>	44
4.	ASPECTS SPECIFIQUES DE LA PROGRAMMATION TRIENNALE (2023-2025) DES DÉPENSES	47
4.1.	PROJETS BENEFICIAANT D'AE PLURIANNUELLES (AEP)	49
4.2.	PROJETS A FINANCEMENTS EXTERIEURS (FINEX)	49
4.3.	GRANDS PROJETS	49
4.4.	SUBVENTIONS AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS	50
4.5.	RESSOURCES PROGRAMMEES AU PROFIT DES CTD	51
4.6.	POINT SUR LES PROJETS EN COURS D'EXECUTION	51
4.7.	INTERVENTIONS PRIORITAIRES	52
4.8.	POINT SUR LA PROGRAMMATION DES ACTIVITES GENRE SENSIBLES	52
	ANNEXES	
1 -	MATRICE DU CADRE LOGIQUE	55
2 -	MÉMO DE PROGRAMMATION FINANCIERE (2023-2025)	63
3 -	PROGRAMMATION DES TACHES PAR PROJET D'INVESTISSEMENT	67

RESUME

Le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) de la Commission des Droits de l'Homme du Cameroun est un outil de programmation dont l'élaboration obéit aux exigences méthodologiques du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire. Il présente une structure en quatre chapitres dont :

- Le Cadre Stratégique de Performance (CSP) (I) ;
- L'aperçu du bilan financier des programmes (II) ;
- La programmation triennale (2022-2024) (III) ;
- Les aspects spécifiques de la programmation triennale (2022-2024) des dépenses de la CDHC (IV).

Le CDMT de la CDHC (chapitre 52) met en relief le lien entre l'objectif poursuivi par la mise en œuvre des missions de la CDHC et la politique sectorielle tirée de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND 30), instrument d'opérationnalisation de la vision 2035. Il établit la cohérence des activités mises en œuvre par la Commission avec les objectifs poursuivis dans l'exécution de ses programmes.

Les actions prioritaires que la CDHC entend mettre en œuvre au cours du triennat 2022-2024 sont les suivantes :

Programme 084 ; Promotion des Droits de l'homme : Il vise :

- la vulgarisation des instruments juridiques des Droits de l'homme ;
- la sensibilisation du public sur diverses thématiques relatives aux Droits de l'homme, y compris la question du genre, ainsi que les Droits des groupes vulnérables ;
- la recherche, l'éducation et la formation en matière de Droits de l'homme ;
- la coopération en matière de Droits de l'homme ;
- le plaidoyer en faveur de l'amélioration du cadre juridique et institutionnel de promotion des Droits de l'homme.

Programme 085 ; Protection des Droits de l'Homme : Il concerne pour sa part :

- le traitement des requêtes et des dénonciations relatives aux allégations de violation des Droits de l'homme ;
- l'auto-saisine pour les faits portés à sa connaissance, qui sont de nature à constituer des violations graves, récurrentes ou systémiques des Droits de l'homme ;
- le suivi de la situation des Droits de l'homme ;
- les avis et conseils en matière de Droits de l'homme.

Programme 086 ; Prévention de la Torture, il vise à

- effectuer des visites régulières de tous les lieux de privation de liberté ;
- engager un dialogue constructif avec les autorités chargées de l'administration et de la gestion des lieux de privation de liberté et toute autre autorité ;
- contribuer au suivi de la mise en œuvre des observations formulées par le Sous-Comité de la Prévention de la Torture des Nations Unies.

Programme 190 ; Gouvernance et appui institutionnel ; il porte sur :

- le cadre de travail ;
- la planification et la gestion budgétaire ;
- le système d'information et la production statistique ;
- la gestion des ressources humaines ;
- le contrôle et l'audit du fonctionnement et de la performance des services ;
- la communication et les relations publiques ;
- les ressources documentaires et l'information des usagers ;

la coordination et le suivi des activités des services.

INTRODUCTION

Le CDMT est un outil de programmation triennal permettant de placer la gestion budgétaire dans une perspective pluriannuelle en vue de :

- renforcer la pérennité des politiques publiques ;
- renforcer l'efficacité de l'allocation intersectorielle des ressources ;
- améliorer la performance opérationnelle des services publics.

Le présent CDMT de la CDHC tient compte des recommandations formulées par le cadre stratégique de performance de la CDHC et des conclusions de la revue des programmes, notamment la réforme engendrée par la loi n° 2019/014 du 19 juillet 2019 et propose une ventilation triennale des ressources entre les programmes, les actions et les activités en vue d'atteindre des objectifs précis. Il se présente sous la forme d'un rapport qui a été élaboré avec l'appui technique du MINEPAT, conformément au Guide méthodologique d'élaboration des Cadres de Dépenses à Moyen Terme.

L'élaboration de ce CDMT a dûment pris en compte les informations contenues dans les documents de référence de planification stratégique, notamment : la SND 30, la revue des Cadres d'Orientation Stratégique, la revue des activités, la revue des Projets d'Investissement publics et le cadre budgétaire à moyen terme ;

Le CDMT 2022-2024 de la Commission des Droits de l'Homme du Cameroun a ainsi été produit dans le respect des normes établies, conformément aux étapes ci-dessous :

Etape 1.- Alignement du cadre stratégique à la lumière des orientations de la SND 30

L'objectif poursuivi étant de faire le point sur la réalisation des activités des programmes budgétaires au cours des exercices précédents (n-2, n-1 et n) et d'interroger leur pertinence dans l'atteinte des objectifs des programmes de rattachement.

Etape 2.- Actualisation et priorisation du portefeuille des activités des programmes

Cette étape visait à permettre à la CDHC de disposer d'un portefeuille d'activités actualisées, pertinentes et prioritaires à mettre en œuvre au cours du triennat 2022-2024 ;

Etape 3.- Déclinaison des activités en tâches et estimation des coûts

Il s'est agi de décliner chaque activité en tâches, d'estimer les coûts desdites tâches et, par agrégation, ceux des activités, des actions et des programmes.

Etape 4.- Répartition des allocations du CBMT entre les programmes

Cette étape a permis de procéder à la répartition des ressources budgétaires et de mettre en évidence les faits suivants :

le CBMT de la CDHC pour l'exercice 2022 **ne prend pas en compte la réforme instruite par le Chef de l'Etat** dans ses principaux aspects à savoir :

l'érection de la CDHC en Mécanisme National de Prévention de la Torture (MNPT) qui, en lui conférant un mandat d'importance capitale, en exige la bonne mise en œuvre ;

la nomination au sein de la CDHC de quinze membres permanents qui a généré l'exigence de leur nécessaire prise en charge, en adéquation avec les missions à eux assignées ;

l'accroissement des services et du personnel induit par ladite réforme, qui appelle une prise en compte conséquente au plan budgétaire.

Le CBMT **est identique à celui des 3 années précédentes** et n'a de toute évidence pas intégré l'élargissement du mandat de l'institution et l'accroissement induit de ses besoins.

Etape 5.- Programmation financière et pluriannuelle par programme

Il s'est agi de proposer une ventilation triennale des besoins réels de la CDHC en termes de ressources dans les quatre nouveaux programmes générés par l'application PROBMIS, conformément aux conclusions de la revue des programmes, en les déclinant entre les activités/ projets et tâches, tout en précisant la nature économique et la source de financement.

Etape 6.- Consolidation et validation du CDMT

Cette étape a permis de disposer d'un CDMT initial réaliste et en adéquation avec les besoins de la CDHC, c'est-à-dire d'un outil pertinent d'aide à la décision en matière budgétaire.

1.

**CADRE STRATÉGIQUE DE
PROGRAMMATION DU CHAPITRE**

1.1. POLITIQUE SECTORIELLE

Les développements qui suivent mettent l'accent sur les choix stratégiques de la cdhc en relation avec la Stratégie Nationale Développement (SND30), les programmes qui en découlent et leurs objectifs assortis d'indicateurs et des cibles annualisés.

1.1.1. Situation du secteur et évolution de la mise en œuvre de la politique sectorielle

La promotion des droits de l'homme, la protection des droits de l'homme et la prévention de la torture intègrent la vision de développement rappelée dans la SND30 et matérialisée dans le Plan d'Action National de Promotion et de Protection des Droits de l'Homme (PANPPDH) et la loi n° 2019/014 du 19 juillet 2019 : La transversalité des activités des droits de l'homme et le souci de leur mise en œuvre cohérente par chaque administration sectorielle constitue un levier de bonne gouvernance, de développement d'une culture des droits de l'homme fondée sur des idéaux de paix, de renforcement de l'Etat de droit ainsi qu'un facteur déterminant de l'amélioration de la paix sociale, y compris le climat des affaires.

S'agissant du renforcement de l'Etat de droit, le Préambule de la Constitution du 2 juin 1972 modifiée par les lois n° 96/6 du 18 janvier 1996 et n°2008/001 du 14 avril 2008 reconnaît aux citoyens camerounais un ensemble de droits et de libertés dont l'Etat s'engage à garantir l'exercice et la jouissance à travers :

- l'existence d'un cadre juridique qui promeut le respect des droits humains, la justice sociale, la protection des personnes et des biens ;
- l'existence d'un système juridictionnel indépendant et apte à assurer l'application cohérente et uniforme de la loi ;
- l'existence d'une institution nationale indépendante de promotion et de protection des droits de l'homme, conforme aux Principes de Paris ;
- le respect de la dignité humaine perçue comme une qualité sacrée qui permet d'affirmer l'égalité de tous les êtres humains, principe universellement proclamé permettant d'abolir les discriminations et les préférences de toute nature.

La promotion de la gouvernance renvoie à une utilisation efficace et efficiente du potentiel et des différentes ressources disponibles et contribuent au rayonnement intérieur et extérieur de l'image du pays. Elle est l'un des principaux défis que le Cameroun doit relever dans le cadre de la réalisation de sa vision d'être un pays émergent, démocratique et uni dans la diversité à l'horizon 2035. Elle constitue un sujet de préoccupation des autorités camerounaises, au plus haut niveau.

La reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice, de la paix et du développement. Le respect des droits de l'homme est donc un facteur déterminant de la paix, de la stabilité sociale et du développement.

Tout ce qui précède est d'une importance d'autant plus capitale au regard du contexte national actuel, marqué par des crises sécuritaires et socio-politiques qui pourraient trouver des pistes de solution à travers une meilleure prise en compte des droits de l'homme. La planification actuelle répond à cette préoccupation dans la mesure où les droits de l'homme constituent un pilier de la paix.

■ 1.1.2. Contribution du chapitre dans l'attente des objectifs sectoriels

Les missions spécifiques qui ont été assignées à la CDHC dans la loi 2019/014 du 19 juillet 2019 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission des Droits de l'Homme du Cameroun sont : la promotion des droits de l'homme, la protection des droits de l'homme et la prévention de la torture.

Dans le domaine de la promotion des droits de l'Homme, elle :

- mène des campagnes de sensibilisation, d'information et de communication pour éduquer le public ;
- contribue à l'éducation et à l'enseignement des droits de l'homme dans tous les cycles de formation et dans les milieux socioprofessionnels
- organise des séminaires, ateliers, conférences sur les thématiques des droits de l'homme
- recueille la documentation et encourage la recherche en matière des droits de l'homme
- produit et publie des documents, rapports et outils de sensibilisation
- fait le plaidoyer auprès du Gouvernement et du Parlement pour la signature, l'adhésion ou la ratification des instruments juridiques régionaux et internationaux relatifs aux droits de l'homme-
- contribue à l'élaboration des rapports périodiques de l'Etat sur la situation des droits de l'homme
- coopère, le cas échéant, avec les organes des Nations Unies, les institutions régionales et nationales des droits de l'homme, les organisations de la société civile, les organisations nationales et internationales sur les questions des droits de l'homme.

Dans le domaine de la protection, la CDHC contribue à la consolidation de l'Etat de droit et à la lutte contre l'impunité en matière de droits de l'homme à travers notamment :

- le traitement des requêtes et dénonciations relatives aux allégations de violation des droits de l'homme ;
- l'auto-saisine pour les faits portés à sa connaissance, qui sont de nature à constituer des violations graves, récurrentes ou systémiques des droits de l'homme ;
- le suivi de la situation des droits de l'homme ;
- les avis et conseils en matière des droits de l'homme.

En tant que Mécanisme National de Prévention de la Torture (MNPT), la CDHC :

- effectue des visites régulières de tous les lieux de privation de liberté ;
- engage un dialogue constructif avec les autorités chargées de l'administration et de la gestion des lieux de privation de liberté ou toute autre autorité ;
- participe au suivi de la mise en œuvre des observations formulées par le Sous-Comité de la Prévention de la Torture des Nations Unies.

Par ailleurs, dans l'optique d'améliorer l'environnement socio-politique du Cameroun et afin de rétablir la confiance et la sérénité des citoyens et des investisseurs, les autorités entendent œuvrer en vue : (i) de l'amélioration du système électoral ; (ii) de l'amélioration de l'accès et de la qualité du service de la justice ; (iii) de la consolidation du dispositif national de promotion et de protection des droits humains et (iv) à la prévention de la Torture.

Les actions et mesures de la CDHC viseront principalement à développer une culture des droits de l'homme au Cameroun, assurer la protection et la défense des droits de l'homme ; veiller à l'implantation progressive de ses antennes opérationnelles au niveau des Régions et des Départements, telle que prévue par le Programme National de Gouvernance, à la construction de son immeuble Siège et l'équipement de certains services, contribuer enfin au développement

qualitatif et quantitatif de ses ressources humaines.

A partir de ces axes et eu égard aux contraintes budgétaires, la CNDHL a élaboré sa stratégie, dans laquelle sont définis les programmes et les actions qui concourent à l'atteinte des objectifs clairement énumérés.

- 1.1.3. Contribution du chapitre dans l'atteinte des objectifs sectoriels en matière de promotion de l'égalité
- 1.2. CADRE LOGIQUE DES PROGRAMMES ET ACTIONS

Pour l'atteinte de ses objectifs, la CDHC met en œuvre, trois programmes opérationnels et un programme support ci-dessous définis en adéquation avec les axes stratégiques du SND30.

- 1.2.1. Cadre logique des programmes du chapitre 52 - Commission des droits de l'homme du Cameroun

Cadre logique du programme 084 - Promotion des droits de l'homme

Présentation du programme

Il s'agit d'un programme destiné à assurer le développement d'une culture des droits de l'homme fondée sur les idéaux de paix, d'égalité en droits et en devoirs de respect mutuel et de développement durable.

Stratégie programme

Le programme vise à résoudre le problème de la faible connaissance des Droits de l'homme ; D'où son objectif de renforcer la culture des Droits de l'homme au Cameroun. Pour ce faire, chacune de ses actions adresse de manière spécifique des causes immédiates de ce problème au rang desquelles : la faible sensibilisation des populations sur les Droits de l'homme, le faible intérêt porté par lesdites parties aux questions des Droits de l'homme.

Cadre logique du programme 085 - Protection des droits de l'homme

Présentation du programme

il s'agit d'un programme destiné à consolider l'Etat de Droit et la lutte contre l'impunité en matière de Droits de l'homme à travers le traitement des requêtes, l'auto-saisine pour les faits portés à sa connaissance de nature à constituer des violations graves, récurrentes ou systémiques des Droits de l'homme, faire le suivi de la situation des droits de l'homme et formuler des avis et conseils en matière de Droits de l'homme.

Stratégie programme

Le programme vise à renforcer le respect des Droits de l'homme au Cameroun. À cet effet, chacune des actions du programme portera sur les causes du non-respect des Droits de l'homme au Cameroun parmi lesquelles : le mépris des textes par les acteurs chargés de la protection, l'impunité généralisée des auteurs de violation et le manque de suivi de l'exécution des décisions et recommandations des instances nationales ainsi que celles des mécanismes de surveillance des Droits de l'homme.

Cadre logique du programme 086- Prévention de la torture

Présentation du programme

En tant que Mécanisme National de Prévention de la Torture, la Commission :

effectue des visites régulières de tous les lieux de privation de liberté ;

engage un dialogue constructif avec les autorités chargées de l'administration et de la gestion des lieux de privation de liberté ou toute autre autorité ;

participe au suivi de la mise en œuvre des observations formulées par le Sous-comité de la prévention de la torture des Nations Unies.

Stratégie programme

Le programme vise à réduire le recours à la torture et aux autres peines ou traitements cruels,

inhumains et dégradants. Pour ce faire, chacune de ses actions adresse de manière spécifique des causes immédiates de ce problème au rang desquelles : la surpopulation carcérale, la faible diffusion des bonnes pratiques pour éviter le recours à la torture et la formation insuffisante des responsables chargés de l'application des lois.

Cadre logique du programme 087- Programme support
a-Présentation du programme

Le programme 190 a pour objectif d'améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes avec comme indicateur le taux de réalisation des activités budgétisées au sein de la CDHC.

Stratégie programme

La mise en œuvre du programme 190 vise l'amélioration de la coordination des services en vue d'assurer la mise en œuvre optimale des programmes de la CDHC.

TABLEAU.1: Cadre logique des programmes du chapitre

PROGRAMME	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	SOURCE DE VÉRIFICATION	RÉALISATION	ESTIMATION	VALEUR CIBLE			CSP 2030
					2021	2022	2023	2024	2025	
PROGRAMME 084 PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME	Renforcer la culture des Droits de l'homme au Cameroun et réduire les violations	Nombre de sollicitations adressées à la CDHC	nb	Rapports d'activités du Siège et des Antennes régionales de la CDHC	1 960	4 000	5 000	8 000		
		Indice de perception des Droits de l'homme par les populations camerounaises (enquête auprès des ménages)	%	Résultats des sondages d'opinion	1,21	8	15	18		
PROGRAMME 085 PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME	Lutter contre l'impunité et favoriser l'accès des victimes à une réparation	Nombre d'allégations de violation des Droits de l'homme adressées à la CDHC et proportion de celles qui ont effectivement été traitées (élucidées ou classées)	%	Rapports d'activités du siège et des antennes régionales de la CDHC	35	50	60	70		
		Nombre de bénéficiaires d'un accompagnement dans le cadre du traitement des allégations de violation des Droits de l'homme	nb	Rapports d'activités du siège et des antennes régionales de la CDHC	922	1 500	1 800	2 000		
PROGRAMME 086 PRÉVENTION DE LA TORTURE	Éradiquer le recours à la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants dans les lieux de privation de liberté au Cameroun	Nombre de visites effectuées dans les lieux de privation de liberté par le Mécanisme National de Prévention de la torture	nb	Rapports d'activités du siège et des antennes régionales de la CDHC	47	200	250	300		
		Nombre d'acteurs des lieux de privations formés	nb	Rapports d'activités du siège et des antennes régionales de la CDHC	100	300	400	500		
PROGRAMME 190 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DHL	Assurer la mise en œuvre optimale des programmes	Taux de réalisation des activités budgétisées	%	Le compte administratif et le compte d'emploi	90	100	100	100		

1.2.2. Cadre logique des actions par programme**VULGARISATION ET SENSIBILISATION SUR LES THÉMATIQUES DES DROITS DE L'HOMME**

Cette action vise principalement à améliorer l'accès des populations, en particulier les groupes vulnérables, aux informations et aux textes relatifs aux Droits de l'homme, y compris à travers des plates formes numériques interactives.

ÉDUCATION EN MATIÈRE DE DROITS DE L'HOMME

Cette action vise principalement à susciter l'appropriation des questions de Droits de l'homme par les citoyens, à travers l'acquisition des connaissances et des compétences.

RENFORCEMENT DE LA COOPERATION ET AMELIORATION DES CAPACITES DES ACTEURS CLES EN MATIÈRE DES DROITS DE L'HOMME

Cette action vise à améliorer le cadre juridique et institutionnel, ainsi que la synergie entre les acteurs œuvrant en matière de Droits de l'homme et à renforcer leurs capacités dans ce domaine, dans la perspective de résoudre le problème de la faible prise en compte des Droits de l'homme, y compris les Droits des groupes vulnérables (personnes handicapées ; minorités ethniques, religieuses et linguistiques ; populations autochtones ; femmes ; personnes âgées ; enfants, etc.) dans les politiques publiques.

SURVEILLANCE ET RENFORCEMENT DE L'APPLICATION DES NORMES RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME

Cette action vise à favoriser l'application des textes et procédures relatifs aux Droits de l'homme par les acteurs chargés de l'application des lois et par d'autres entités responsables de la mise en œuvre des instruments relatifs aux Droits de l'homme, y compris à travers l'amélioration du dispositif de collecte et de traitement des cas de violation des Droits de l'homme

SUIVI DES CAS DE VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES

Cette action vise à lutter contre l'impunité et à favoriser l'accès des victimes à la réparation.

.SUIVI DE LA CONFORMITE DES LIEUX DE PRIVATION DE LIBERTE AUX NORMES ET STANDARDS EN MATIÈRE DE PREVENTION DE LA TORTURE

Cette action vise principalement à contribuer à l'amélioration des conditions de détention dans les lieux de privation de liberté.

MISE EN PLACE DE CADRES DE CONCERTATION ENTRE LA CDHC ET LES ACTEURS CHARGES DES LIEUX DE PRIVATION DE LIBERTE

Cette action vise à améliorer la synergie et le dialogue entre la CDHC et les acteurs chargés des lieux de privation de liberté et assurer le suivi des recommandations formulées par les mécanismes nationaux et internationaux de prévention de la torture

FORMATION EN MATIÈRE DE PREVENTION DE LA TORTURE

Cette action vise à renforcer les connaissances et les capacités des personnes impliquées dans la prévention de la torture.

1.2.2.1. Cadre logique du programme 084 - Promotion des droits de l'hommea. Présentation du programme

a) Objectif :

Renforcer la culture des Droits de l'homme au Cameroun

b) Indicateurs :

- **nombre de sollicitations adressées à la CDHC^[1] ;**
- **indice de perception des Droits de l'homme par les populations camerounaises (enquête auprès des ménages).**

[1] Le terme « *sollicitations* » renvoie à toute forme de saisine de la CDHC par les populations, les acteurs institutionnels et non-institutionnels, les partenaires, etc. sur les questions de Droits de l'homme (requêtes, demande d'avis, consultation, demande d'appui etc.)

b. Stratégie programme

Le programme vise à résoudre le problème de la faible connaissance des Droits de l'homme ; D'où son objectif de renforcer la culture des Droits de l'homme au Cameroun. Pour ce faire, chacune de ses actions adresse de manière spécifique des causes immédiates de ce problème au rang desquelles : la faible sensibilisation des populations sur les Droits de l'homme, le faible intérêt porté par lesdites parties aux questions des Droits de l'homme.

c. Présentation des actions**ACTION 01: VULGARISATION ET SENSIBILISATION SUR LES THÉMATIQUES DES DROITS DE L'HOMME**

Cette action vise principalement à mettre à la portée de tous les informations, les supports et les instruments des Droits de l'homme auprès de différentes cibles à travers divers canaux pour résoudre le problème de leur faible diffusion et de l'intérêt limité des différentes composantes de la société (population, OSC, administrations, etc.) populations aux questions des Droits de l'homme.

ACTION 02: ÉDUCATION EN MATIÈRE DE DROITS DE L'HOMME

Cette action vise à favoriser la généralisation de l'enseignement des Droits de l'homme dans le système éducatif formel et dans les centres de formation professionnelle au Cameroun

ACTION 03: RENFORCEMENT DE LA COOPERATION ET AMÉLIORATION DES CAPACITÉS DES ACTEURS CLES EN MATIÈRE DE DROITS DE L'HOMME

Cette action vise à renforcer les connaissances des acteurs institutionnels et non institutionnels en matière de Droits de l'homme.

TABLEAU.2: Cadre logique du programme 084 - Promotion des droits de l'homme

PROGRAMME/ACTION	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	SOURCE DE VÉRIFICATION	RÉALISATION		VALEUR CIBLE			CSP 2030
					2021	2022	2023	2024	2025	
PROGRAMME 084 PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME	Renforcer la culture des Droits de l'homme au Cameroun et réduire les violations	Nombre de sollicitations adressées à la CDHC	nb	Rapports d'activités du Siège et des Antennes régionales de la CDHC	1 960	4 000	5 000	8 000		
		Indice de perception des Droits de l'homme par les populations camerounaises (enquête auprès des ménages)	%	Résultats des sondages d'opinion	1,21	8	15	18		
ACTION 01 VULGARISATION ET SENSIBILISATION SUR LES THÉMATIQUES DES DROITS DE L'HOMME	Améliorer l'accès des populations, en particulier les groupes vulnérables, aux informations et aux textes relatifs aux Droits de l'homme, y compris à travers leur traduction en langues maternelles et usuelles (Ffuldê, Pidjin, etc.) et des plateformes numériques interactives	Nombre de personnes sensibilisées, éduquées et informées sur les Droits de l'homme par la CDHC	nb	Rapports d'activités du siège et des antennes régionales de la CDHC	103 000	600 000	1 000 000	1 500 000		
		Nombre de supports de promotion (en langues officielles, locales et usuelles) utilisés ou distribués	nb	Rapports d'activités du siège et des antennes régionales de la CDHC	24 000	30 000	50 000	75 000		
ACTION 02 ÉDUCATION EN MATIÈRE DE DROITS DE L'HOMME	Susciter l'appropriation des questions de Droits de l'homme par les citoyens, à travers l'acquisition des connaissances et des compétences	Nombre d'établissements (de l'enseignement primaire, secondaire, supérieur et tertiaire) où les Droits de l'homme sont effectivement diffusés	nb	Rapports d'activités du siège et des antennes régionales de la CDHC	80	500	1 000	2 000		
ACTION 03 RENFORCEMENT DE LA COOPERATION ET AMÉLIORATION DES CAPACITÉS DES ACTEURS CLES EN MATIÈRE DE DROITS DE L'HOMME	Améliorer le cadre juridique et institutionnel, ainsi que la synergie entre les acteurs œuvrant en matière de Droits de l'homme et à renforcer leurs capacités dans ce domaine, dans la perspective de résoudre le problème de la faible prise en compte des Droits de l'homme, y compris les Droits des groupes vulnérables dans les politiques publiques	Nombre d'acteurs formés	nb	Rapports d'activités du siège et des antennes régionales de la CDHC	615	1 500	2 000	2 500		
		Nombre de cadres de concertation mis en place	nb	Nombre de cadres de concertation mis en place	3	7	9	11		

1.2.2.2. Cadre logique du programme 085 - Protection des droits de l'homme

a. Présentation du programme

a) Objectif :

Lutter contre l'impunité et favoriser l'accès des victimes à une réparation juste et équitable.

b) Indicateurs :

- **Nombre d'allégations de violation des Droits de l'homme et proportion de celles qui ont effectivement été traitées (élucidées ou classées) par la CDHC.**
- **Nombre de bénéficiaires d'un accompagnement dans le cadre du traitement des allégations de violation des Droits de l'homme**

b. Stratégie programme

Le programme vise à renforcer le respect des Droits de l'homme au Cameroun. À cet effet, chacune des actions du programme portera sur les causes du non-respect des Droits de l'homme au Cameroun parmi lesquelles : le mépris des textes par les acteurs chargés de la protection, l'impunité généralisée des auteurs de violation et le manque de suivi de l'exécution des décisions et recommandations des instances nationales ainsi que celles des mécanismes de surveillance des Droits de l'homme.

c. Présentation des actions

ACTION 01: SURVEILLANCE ET RENFORCEMENT DE L'APPLICATION DES NORMES RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME

Cette action vise à favoriser l'application des textes et procédures relatifs aux Droits de l'homme par les acteurs chargés de l'application des lois et par d'autres entités responsables de la mise en œuvre des instruments relatifs aux Droits de l'homme, y compris à travers l'amélioration du dispositif de collecte et de traitement des cas de violation des Droits de l'homme.

Pour réaliser cette action, il est prévu un ensemble d'activités en lien avec :

- le renforcement et optimisation du dispositif de collecte et de traitement des cas de violation des Droits de l'homme ;
- le suivi de l'application des normes en matière de Droits de l'homme

ACTION 02: SUIVI DES CAS DE VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES

Cette action vise à améliorer le cadre de protection des Droits de l'homme.

TABLEAU.3: Cadre logique du programme 085 - Protection des droits de l'homme

PROGRAMME/ACTION	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	SOURCE DE VÉRIFICATION	RÉALISATION		VALEUR CIBLE			CSP 2030
					2021	2022	2023	2024	2025	
PROGRAMME 085 PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME	Lutter contre l'impunité et favoriser l'accès des victimes à une réparation	Nombre d'allégations de violation des Droits de l'homme adressées à la CDHC et proportion de celles qui ont effectivement été traitées (élucidées ou classées)	%	Rapports d'activités du siège et des antennes régionales de la CDHC	35	50	60	70		
		Nombre de bénéficiaires d'un accompagnement dans le cadre du traitement des allégations de violation des Droits de l'homme	nb	Rapports d'activités du siège et des antennes régionales de la CDHC	922	1 500	1 800	2 000		
ACTION 01 SURVEILLANCE ET RENFORCEMENT DE L'APPLICATION DES NORMES RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME	Favoriser l'application des textes et procédures relatifs aux Droits de l'homme par les acteurs chargés de l'application des lois et par d'autres entités responsables de la mise en œuvre des instruments relatifs aux Droits de l'homme, y compris à travers l'amélioration du dispositif de collecte et de traitement des cas de violation des Droits de l'homme	Proportion des cas de violation des Droits de l'homme mettant en cause les acteurs chargés de l'application des textes et d'autres entités publiques par rapport au nombre total de cas enregistrés par la CDHC	%	Rapports d'activités du Siège et des Antennes de la CDHC	57	45	28	30		
ACTION 02 SUIVI DES CAS DE VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES	Lutter contre l'impunité et favoriser l'accès des victimes à la réparation	Nombre de personnes bénéficiaires d'un accompagnement dans le cadre du suivi des cas de violation des Droits de l'homme	nb	Rapports d'activités du siège et des antennes régionales de la CDHC	175	350	450	600		
		Nombre de poursuites (disciplinaires et judiciaires) engagées contre les auteurs de violation des Droits de l'homme suite à l'action de la CDHC	nb	Rapports d'activités du siège et des antennes régionales de la CDHC	175	400	450	500		

1.2.2.3. Cadre logique du programme 086 - Prévention de la torturea. Présentation du programme

a) **Objectif du programme** : éradiquer le recours à la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants dans les lieux de privation de liberté au Cameroun.

b) **Indicateurs de performance associés à l'objectif :**

- **Nombre de visites des lieux de privation de liberté conduites par le Mécanisme national de prévention de la torture**
- **Nombre d'acteurs formés sur la prévention de la torture par le Mécanisme national de prévention de la torture**

b. Stratégie programme

Le programme vise à réduire le recours à la torture et aux autres peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants. Pour ce faire, chacune de ses actions adresse de manière spécifique des causes immédiates de ce problème au rang desquelles : la surpopulation carcérale, la faible diffusion des bonnes pratiques pour éviter le recours à la torture et la formation insuffisante des responsables chargés de l'application des lois.

c. Présentation des actions**ACTION 01: SUIVI DE LA CONFORMITE DES LIEUX DE PRIVATION DE LIBERTE AUX NORMES ET STANDARDS EN MATIERE DE PREVENTION DE LA TORTURE**

Cette action vise principalement à prescrire les mesures tendant à améliorer les conditions de détention dans les lieux de privation de liberté. Elle permettra d'identifier et documenter les cas et les situations à risque de torture, ou des autres peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants, de faciliter l'organisation régulière des visites inopinées ou notifiées et d'apporter une assistance aux victimes potentielles de la torture ou des autres peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants.

ACTION 02: MISE EN PLACE DE CADRES DE CONCERTATION ENTRE LA CDHC ET LES ACTEURS CHARGES DES LIEUX DE PRIVATION DE LIBERTE

Cette action vise à contribuer à la mise en conformité du cadre légal de prévention de la torture au niveau national, avec les référentiels en matière de prévention de la torture et à maintenir une synergie d'actions pour prévenir la torture ou les autres peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants avec les autorités nationales, les organisations de la société civile, les responsables des lieux de privation de liberté et les mécanismes internationaux.

ACTION 03: FORMATION EN MATIERE DE PREVENTION DE LA TORTURE

Cette action vise à renforcer les connaissances des acteurs institutionnels et non institutionnels en matière de prévention de la torture.

TABLEAU.4: Cadre logique du programme 086 - Prévention de la torture

PROGRAMME/ACTION	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	SOURCE DE VÉRIFICATION	RÉALISATION		VALEUR CIBLE			CSP 2030
					2021	2022	2023	2024	2025	
PROGRAMME 086 PRÉVENTION DE LA TORTURE	Éradiquer le recours à la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants dans les lieux de privation de liberté au Cameroun	Nombre de visites effectuées dans les lieux de privation de liberté par le Mécanisme National de Prévention de la torture	nb	Rapports d'activités du siège et des antennes régionales de la CDHC	47	200	250	300		
		Nombre d'acteurs des lieux de privations formés	nb	Rapports d'activités du siège et des antennes régionales de la CDHC	100	300	400	500		
ACTION 01 SUIVI DE LA CONFORMITÉ DES LIEUX DE PRIVATION DE LIBERTÉ AUX NORMES ET STANDARDS EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DE LA TORTURE	Contribuer à l'amélioration des conditions de détention dans les lieux de privation de liberté.	Nombre de visites des lieux de privation de liberté conduites par le Mécanisme national de prévention de la torture	nb	Rapports d'activités du siège et des antennes régionales de la CDHC	47	200	250	300		
ACTION 02 MISE EN PLACE DE CADRES DE CONCERTATION ENTRE LA CDHC ET LES ACTEURS CHARGÉS DES LIEUX DE PRIVATION DE LIBERTÉ	Améliorer la synergie et le dialogue entre la CDHC et les acteurs chargés des lieux de privation de liberté et assurer le suivi des recommandations formulées par les mécanismes nationaux et internationaux de prévention de la torture	Nombre de cadres de concertation entre la CDHC et les acteurs chargés des lieux de privation de liberté	nb	Rapports d'activités du siège et des antennes régionales de la CDHC	0	10	10	10		
ACTION 03 FORMATION EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DE LA TORTURE	Renforcer les connaissances et les capacités des personnes impliquées dans la prévention de la torture.	Nombre de personnes formées sur la prévention de la torture par le Mécanisme National de Prévention de la Torture.	nb	Rapports d'activités du siège et des antennes régionales de la CDHC		300	350	500		

1.2.2.4. Cadre logique du programme 190 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur dhI

a. Présentation du programme

Le programme vise à améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes avec comme indicateur, le taux de réalisation des activités budgétisées au sein de la CDHC.

b. Stratégie programme

La stratégie du programme Gouvernance et appui institutionnel de la CDHC consistera à s'assurer de la disponibilité des ressources financières, matérielles et humaines pour le fonctionnement optimal de l'institution dans la mise en œuvre de ses missions de promotion, de protection des Droits de l'homme et de prévention de la torture. Il s'agit d'un programme support qui aura pour mission la mobilisation et la mise à disposition des ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à la mise en œuvre des programmes opérationnels.

Pour le budget de l'exercice 2022, en rapport avec l'objectif stratégique sus-évoqué, les actions ci-après devront être mises en œuvre

c. Présentation des actions

ACTION 01: CADRE DE TRAVAIL

L'objectif poursuivi par l'action Cadre de travail est de : « doter les différentes structures d'infrastructures et d'équipements adéquats ».

Le niveau de réalisation de l'action sera apprécié à travers le « nombre de matériels meubles, informatique et roulant acquis et le nombre de structures construites, équipées et réaménagées ».

Pour le budget de l'exercice 2022, en rapport avec l'objectif stratégique sus-évoqué, les

activités ci-après devront être menées :

- élaboration et mise en œuvre d'un plan de développement des infrastructures de la CDHC ;
- élaboration et mise en œuvre d'un plan de d'équipement et de maintenance des équipements des services de la CDHC.

ACTION 02: PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE

L'objectif poursuivi par l'action de planification et de gestion budgétaire est: « *d'améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense* ».

L'action sera appréciée dans sa mise en œuvre par le « nombre d'extrants de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais ».

Pour le budget de l'exercice 2022, en rapport avec l'objectif stratégique sus-évoqué, les activités ci-après devront être réalisées :

- élaboration des documents budgétaires axés sur les résultats ;
- suivi de l'exécution du budget.

ACTION 03: SYSTEME D'INFORMATIONS ET PRODUCTION STATISTIQUE

L'objectif poursuivi par l'action système d'informations et productions statistiques est de: « mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et des données et statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance ».

L'action sera appréciée dans sa mise en œuvre par les « données et statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance ».

Pour le budget de l'exercice 2022, en rapport avec l'objectif stratégique sus-évoqué, les activités ci-après devront être menées :

- mise en place d'un système d'information statistique ;
- collecte, analyse et diffusion des données statistiques en matière des droits de l'homme ;
- mise en œuvre du schéma directeur informatique de la CDHC
- maintenance du système d'information ;
- consolidation et développement des applications (logiciels) à la CDHC.

ACTION 04: GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

L'objectif poursuivi par l'action gestion des ressources humaines est: « *d'améliorer les capacités techniques des ressources humaines* ».

L'action sera appréciée dans sa mise en œuvre par le « *nombre de membres du personnel recruté et formé* ».

Pour le budget de l'exercice 2022, en rapport avec l'objectif stratégique sus-évoqué, les activités ci-après devront être menées :

- élaboration et mise en œuvre d'un plan de recrutement, de développement et de gestion des ressources humaines ;
- gestion des carrières des me membres du personnel ;
- élaboration et mise en œuvre d'un plan de développement de l'action sociale et interventions ponctuelles.

ACTION 05: CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES

L'objectif poursuivi par l'action contrôle et audit interne et fonctionnement de la performance des services est : « *d'améliorer le fonctionnement et la performance des services* ».

L'action sera appréciée dans sa mise en œuvre par les « nombre de rapports de contrôle et des audits effectués ».

Pour le budget de l'exercice 2022, en rapport avec l'objectif stratégique sus-évoqué, les activités ci-après devront être menées :

- Evaluation des performances des services et des programmes ;
- Contrôle et audit interne.

ACTION 06: CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE

L'objectif poursuivi par l'action de conseil et d'assistance juridique est de : « *veiller au respect des lois et des règlements* ».

L'action sera appréciée dans sa mise en œuvre par la « *proportion des textes élaborés par an dans les délais* ».

Pour le budget de l'exercice 2022, en rapport avec l'objectif stratégique sus-évoqué, les activités ci-après devront être menées :

- représentation et défense des intérêts de la CDHC en justice ;
- préparation, classement et diffusion des textes à caractère réglementaire, législatif et conventionnel ;
- suivi et assistance des membres et du personnel de la Commission faisant l'objet de poursuite en justice pour des actes commis dans l'exercice de leurs fonctions.

ACTION 07: COMMUNICATION SOCIALE ET RELATION PUBLIQUE

L'objectif poursuivi par l'action de conseil et d'assistance juridique est: « *d'accroître la visibilité des actions menées* ».

L'action sera appréciée dans sa mise en œuvre par le « *nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an* ».

Pour le budget de l'exercice 2022, en rapport avec l'objectif stratégique sus-évoqué, les activités ci-après devront être menées :

- organisation des conférences de presse, point de presse et autres actions de communication ;
- production et diffusion des programmes radiophoniques et télévisées spécialisées de la CDHC ;

abonnement à diverses publications y compris des revues spécialisées en Droits de l'homme et l'achat d'ouvrages spécialisés, gestion du site Internet et des plateformes numériques de la CDHC.

ACTION 08: RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS

L'objectif poursuivi par l'action ressources documentaires et informations des usagers est: « *d'améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil* ».

L'action sera appréciée dans sa mise en œuvre par la « *proportion des services de l'institution* ».

disposant d'un mécanisme fonctionnel pour l'archivage des documents et informations ».

Pour le budget de l'exercice 2022, en rapport avec l'objectif stratégique sus-évoqué, les activités ci-après devront être menées :

- collecte et centralisation, versements et pré archivage des documents.

ACTION 09: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES

L'objectif poursuivi par l'action de coordination et de suivi des activités des services est: « d'assurer la cohérence et l'efficacité des interventions de la CDHC ».

L'action sera appréciée dans sa mise en œuvre par le « taux de réalisation des activités budgétisées ».

Pour le budget de l'exercice 2022, en rapport avec l'objectif stratégique sus-évoqué, les activités ci-après devront être mises en œuvre :

- suivi des activités de la CDHC ;
- coordination des activités de la CDHC;
- évaluation de la performance des services et des programmes.

TABLEAU.5: Cadre logique du programme 190 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur dhl

PROGRAMME/ACTION	OBJECTIF	INDICATEURS	UNITÉ DE MESURE	SOURCE DE VÉRIFICATION	RÉALISATION		VALEUR CIBLE			CSP 2030
					2021	2022	2023	2024	2025	
PROGRAMME 190 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DHL	Assurer la mise en oeuvre optimale des programmes	Taux de réalisation des activités budgétisées	%	Le compte administratif et le compte d'emploi	90	100	100	100		
ACTION 01 CADRE DE TRAVAIL	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	%	Procès-verbal de réception	100	100	100	100		
ACTION 02 PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	Nombre d'extraits de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais	nb							
ACTION 03 SYSTEME D'INFORMATIONS ET PRODUCTION STATISTIQUE	Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et données informations et statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance									
ACTION 04 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité	%	Plan annuel de recrutement et états de salaires		100	100	100		
ACTION 05 CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES	Améliorer le fonctionnement et la performance des services									
ACTION 06 CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	Veiller au respect des lois et règlements									
ACTION 07 COMMUNICATION SOCIALE ET RELATION PUBLIQUE	Accroître la visibilité des actions menées									
ACTION 08 RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS	Améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil									

<p>ACTION 09 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES</p>	<p>Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du CDHC</p>	<p>Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité</p>	<p>%</p>							
--	---	---	----------	--	--	--	--	--	--	--

■ 1.2.3. Description de la prise en compte du genre par programme

2.

APERÇU DU BILAN FINANCIER

2.1. EXECUTION FINANCIERE DES DEPENSES PAR PROGRAMMES ET ACTIONS

2.1.1. Exécution financière des dépenses du programme 084 - Promotion des droits de l'homme, par action

TABLEAU.6: Exécution financière des dépenses du programme 084 - Promotion des droits de l'homme

EN MILLIERS FCEA

PROGRAMME 084	2021			2022		
	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.
01 - VULGARISATION ET SENSIBILISATION SUR LES THÉMATIQUES DES DROITS DE L'HOMME	0	0	0,00 %	93 900	0	0,00 %
02 - ÉDUCATION EN MATIERE DE DROITS DE L'HOMME	0	0	0,00 %	25 000	0	0,00 %
03 - RENFORCEMENT DE LA COOPERATION ET AMELIORATION DES CAPACITES DES ACTEURS CLES EN MATIERE DE DROITS DE L'HOMME	0	0	0,00 %	147 442	0	0,00 %
TOTAL PROGRAMME 084	0	0	0,00 %	266 342	0	0,00 %

2.1.2. Exécution financière des dépenses du programme 085 - Protection des droits de l'homme, par action

TABLEAU.7: Exécution financière des dépenses du programme 085 - Protection des droits de l'homme

EN MILLIERS FCEA

PROGRAMME 085	2021			2022		
	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.
01 - SURVEILLANCE ET RENFORCEMENT DE L'APPLICATION DES NORMES RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME	0	0	0,00 %	124 600	0	0,00 %
02 - SUIVI DES CAS DE VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES	0	0	0,00 %	139 442	0	0,00 %
TOTAL PROGRAMME 085	0	0	0,00 %	264 042	0	0,00 %

2.1.3. Exécution financière des dépenses du programme 086 - Prévention de la torture, par action

TABLEAU.8: Exécution financière des dépenses du programme 086 - Prévention de la torture

EN MILLIERS FCEA

PROGRAMME 086	2021			2022		
	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.
01 - SUIVI DE LA CONFORMITE DES LIEUX DE PRIVATION DE LIBERTE AUX NORMES ET STANDARDS EN MATIERE DE PREVENTION DE LA TORTURE	0	0	0,00 %	72 000	0	0,00 %
02 - MISE EN PLACE DE CADRES DE CONCERTATION ENTRE LA CDHC ET LES ACTEURS CHARGES DES LIEUX DE PRIVATION DE LIBERTE	0	0	0,00 %	36 000	0	0,00 %
03 - FORMATION EN MATIÈRE DE PREVENTION DE LA TORTURE	0	0	0,00 %	107 473	0	0,00 %
TOTAL PROGRAMME 086	0	0	0,00 %	215 473	0	0,00 %

2.1.4. Exécution financière des dépenses du programme 190 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur dhl, par action

TABLEAU.9: Exécution financière des dépenses du programme 190 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur dhl

EN MILLIERS ECEA

PROGRAMME 190	2021			2022		
	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.
01 - CADRE DE TRAVAIL	0	0	0,00 %	750 000	231 632	30,88 %
04 - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	0	0	0,00 %	250 142	770 427	308,00 %
09 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	0	0	0,00 %	1 500 000	290 373	19,36 %
TOTAL PROGRAMME 190	0	0	0,00 %	2 500 142	1 292 432	51,69 %

■ 2.2. EXECUTION FINANCIERE DES DEPENSES SUIVANT LES NATURES DE DEPENSE

■ 2.2.1. Exécution financière des dépenses du programme 084 - Promotion des droits de l'homme, par nature de dépenses

TABLEAU.10: Exécution financière des dépenses du programme 084 - Promotion des droits de l'homme, par action

EN MILLIERS ECEA

PROGRAMME 084	2021			2022		
	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.
FONCTIONNEMENT	0	0	0,00 %	266 342	0	0,00 %
AUTRES BIENS ET SERVICES	0	0	0,00 %	266 342	0	0,00 %
TOTAL PROGRAMME 084	0	0	0,00 %	266 342	0	0,00 %

■ 2.2.2. Exécution financière des dépenses du programme 085 - Protection des droits de l'homme, par nature de dépenses

TABLEAU.11: Exécution financière des dépenses du programme 085 - Protection des droits de l'homme, par action

EN MILLIERS ECEA

PROGRAMME 085	2021			2022		
	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.
FONCTIONNEMENT	0	0	0,00 %	264 042	0	0,00 %
AUTRES BIENS ET SERVICES	0	0	0,00 %	264 042	0	0,00 %
TOTAL PROGRAMME 085	0	0	0,00 %	264 042	0	0,00 %

■ 2.2.3. Exécution financière des dépenses du programme 086 - Prévention de la torture, par nature de dépenses

TABLEAU.12: Exécution financière des dépenses du programme 086 - Prévention de la torture, par action

EN MILLIERS ECEA

PROGRAMME 086	2021			2022		
	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.
FONCTIONNEMENT	0	0	0,00 %	215 473	0	0,00 %
AUTRES BIENS ET SERVICES	0	0	0,00 %	215 473	0	0,00 %
TOTAL PROGRAMME 086	0	0	0,00 %	215 473	0	0,00 %

■ 2.2.4. Exécution financière des dépenses du programme 190 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur dhl, par nature de dépenses

TABLEAU.13: Exécution financière des dépenses du programme 190 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur dhl, par action

PROGRAMME 190	2021			2022		
	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.
FONCTIONNEMENT	0	0	0,00 %	1 750 142	1 060 800	60,61 %
AUTRES BIENS ET SERVICES	0	0	0,00 %	1 750 142	1 060 800	60,61 %
INVESTISSEMENT	0	0	0,00 %	750 000	231 632	30,88 %
BIP RIO	0	0	0,00 %	750 000	231 632	30,88 %
TOTAL PROGRAMME 190	0	0	0,00 %	2 500 142	1 292 432	51,69 %

EN MILLIERS FCFA

2.3. DIFFICULTES RENCONTREES ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

2.3.1. Difficultés rencontrées

Les difficultés majeures rencontrées sont les suivantes :

Investissement

Matériel roulant

Seuls le Président et le Vice-président de la CDHC disposent de véhicule de fonction de plus 10 ans d'âge. Les quatorze autres membres y compris le Secrétaire permanent n'ont pas de véhicules de fonction.

Tous les autres véhicules de service ont au moins cinq ans d'âge

Construction de l'immeuble siège de la CDHC

Le retard de paiement des factures transmises à la paierie générale du Trésor a une incidence sur l'évolution du projet de construction et l'engouement des partenaires chinois qui attendent vis-à-vis de l'Etat du Cameroun, le paiement effectif de leurs multiples factures

L'absence d'ouverture d'une Autorisation d'Engagement Prévisionnel (AEP) pour la poursuite des travaux de construction et la maîtrise d'œuvre. A titre d'illustration, le montant disponible pour les travaux en 2021 est de 206.812.367 FCFA largement inférieur au premier décompte transmis par le prestataire qui est de 438.444.108 FCFA

Mobilier de bureau et matériel informatique

Les Membres permanents nouvellement nommés et entrés en fonction le 29 avril 2021, ne disposent pas encore des bureaux ;

Le cadre de travail est inadéquat, les mobiliers de bureau de la CDHC sont quasiment vétustes ;

Les bureaux disponibles dans les services centraux ne peuvent pas accueillir les treize (13) Membres permanents qui ont rang de Secrétaires Généraux de l'administration centrale

Fonctionnement

L'enveloppe fixée par le Cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) ne permet pas de couvrir les dépenses des biens et services incompressibles ;

Les salaires et les indemnités des Membres permanents ne sont toujours pas pris en compte;

La CDHC ne parvient pas à payer les loyers du siège et de l'Antenne régionale de l'Est, Il en est de même du paiement des factures d'électricité, d'eau, de téléphone, d'internet... ;

Les difficultés financières pour couvrir les charges relatives à la tenue des sessions ordinaires statutaires de la CDHC ;

La dotation en carburant et lubrifiants insuffisant ;

Le Président, le Vice-président et le Secrétaire Particulier ne sont pas logés ;

Les difficultés financières à entretenir son parc automobile vétuste (5 à 10 ans d'âge).

2.3.2. Propositions de solutions**Propositions de solutions**

L'ouverture d'une AEP conséquente pour l'accélération et la fin des travaux de construction de l'immeuble siège de la CDHC ;
Ressources financières pour l'acquisition des véhicules ;
Ressources financières pour l'acquisition des mobiliers de bureau et le matériel informatique ;
Ressources financières pour le logement de résidence du Président, du Vice-président et du Secrétaire Permanent de la CDHC ;
Besoin en ressources humaines pour la mise en œuvre du nouvel organigramme ;
Besoin en ressources humaines pour le fonctionnement effectif des Membres permanents ;
Dotation en carburant et lubrifiants pour assurer les nouvelles missions dédiées à la CDHC ;
Dotation en indemnités de mission et frais de transport pour faciliter les descentes sur le terrain et pour la mise en œuvre du mandat de la CDHC.

2.4. EXECUTION FINANCIERE DES DEPENSES GENRE SENSIBLES PAR PROGRAMMES ET ACTIONS

3.

**PROGRAMMATION TRIENNALE (2023-2025)
DES DÉPENSES**

- 3.1. SYNTHÈSE DE LA PROGRAMMATION (2023-2025) POUR L'ENSEMBLE DU CHAPITRE
- 3.1.1. Programmation et contraintes budgétaires du CBMT (2023-2025)

TABLEAU.14: Contraintes budgétaires du chapitre

EN MILLIERS FCEA

	2022	Ecart entre CBMT et CDMT 2023-2025								
		2023			2024			2025		
		CBMT	CDMT	Ecart(*)	CBMT	CDMT	Ecart(*)	CBMT	CDMT	Ecart(*)
DEPENSES COURANTES										
SALAIRES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	0	550 000	550 000	0	550 000	550 000	0	550 000	550 000	0
AUTRES BIENS ET SERVICES	2 496 000	1 932 000	1 932 000	0	1 932 000	1 932 000	0	1 932 000	1 932 000	0
TRANSFERTS ET SUBVENTIONS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FINEX COURANT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES DÉPENSES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DEPENSES COURANTES	2 496 000	2 482 000	2 482 000	0	2 482 000	2 482 000	0	2 482 000	2 482 000	0
DEPENSES EN CAPITAL										
RIO INVESTISSEMENT	750 000	750 000	750 000	0	793 000	793 000	-0	931 000	931 000	-0
FINEX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PLAN D'URGENCE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
C2D INVESTISSEMENT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	750 000	750 000	750 000	0	793 000	793 000	-0	931 000	931 000	-0
TOTAL	3 246 000	3 232 000	3 232 000	0	3 275 000	3 275 000	-0	3 413 000	3 413 000	-0

*(Ecart = CDMT - CBMT)

TABLEAU.15: Contraintes budgétaires du chapitre

EN MILLIERS FCEA

	2022	Ecart entre CBMT et CDMT 2023-2025								
		2023			2024			2025		
		CBMT	CDMT	Ecart(*)	CBMT	CDMT	Ecart(*)	CBMT	CDMT	Ecart(*)
T2.LES DÉPENSES DE PERSONNEL	0	550 000	550 000	0	550 000	550 000	0	550 000	550 000	0
SALAIRES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	0	550 000	550 000	0	550 000	550 000	0	550 000	550 000	0
T3.LES DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	2 496 000	1 932 000	1 950 000	18 000	1 932 000	2 014 000	82 000	1 932 000	2 045 913	113 913

PROGRAMMATION TRIENNALE (2023-2025) DES DÉPENSES

CDMT 2023-2025 AJUSTÉ

AUTRES BIENS ET SERVICES	2 496 000	1 932 000	1 932 000	0	1 932 000	1 932 000	0	1 932 000	1 932 000	0
HONORAIRES ET ÉTUDES POUR PROJET D'INVESTISSEMENT PUBLIC	0	0	18 000	18 000	0	82 000	82 000	0	113 913	113 913
FRAIS DE FORMATION DU PERSONNEL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FINEX COURANT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
T4.LES DÉPENSES DE TRANSFERT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TRANSFERTS EN INVESTISSEMENT AUX CTD	0	0		0	0		0	0		0
AUTRES TRANSFERTS AUX CTD	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES TRANFERTS ET SUBVENTIONS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TRANSFERTS HORS CTD EN INVESTISSEMENT	0	0		0	0		0	0		0
T5.LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	750 000	750 000	732 000	-18 000	793 000	711 000	-82 000	931 000	817 087	-113 913
RIO INVESTISSEMENT	750 000	750 000	732 000	-18 000	793 000	711 000	-82 000	931 000	817 087	-113 913
FINEX	0	0		0	0		0	0		0
PLAN DURGENCE	0	0		0	0		0	0		0
C2D INVESTISSEMENT	0	0		0	0		0	0		0
T6.AUTRES DÉPENSES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES DÉPENSES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	3 246 000	3 232 000	3 232 000	0	3 275 000	3 275 000	-0	3 413 000	3 413 000	-0

*(Ecart = CDMT - CBMT)

TABLEAU.16: Contraintes budgétaires du chapitre

EN MILLIERS ECEA

	2022	Ecart entre CBMT et CDMT 2023-2025								
		2023			2024			2025		
		CBMT	CDMT	Ecart(*)	CBMT	CDMT	Ecart(*)	CBMT	CDMT	Ecart(*)
DEPENSES COURANTES										
T2.LES DÉPENSES DE PERSONNEL	0	550 000	550 000	0	550 000	550 000	0	550 000	550 000	0
SALAIRES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL	0	550 000	550 000	0	550 000	550 000	0	550 000	550 000	0
T3.LES DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	2 496 000	1 932 000	1 932 000	0	1 932 000	1 932 000	0	1 932 000	1 932 000	0
AUTRES BIENS ET SERVICES	2 496 000	1 932 000	1 932 000	0	1 932 000	1 932 000	0	1 932 000	1 932 000	0
FRAIS DE FORMATION DU PERSONNEL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FINEX COURANT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
T4.LES DÉPENSES DE TRANSFERT	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES TRANSFERTS AUX CTD	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES TRANFERTS ET SUBVENTIONS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
T6.AUTRES DÉPENSES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

PROGRAMMATION TRIENNALE (2023-2025) DES DÉPENSES

CDMT 2023-2025 AJUSTÉ

AUTRES DÉPENSES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL DEPENSES COURANTES	2 496 000	2 482 000	2 482 000	0	2 482 000	2 482 000	0	2 482 000	2 482 000	0
DEPENSES EN CAPITAL										
T3.LES DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	0	0	18 000	18 000	0	82 000	82 000	0	113 913	113 913
HONORAIRES ET ÉTUDES POUR PROJET D'INVESTISSEMENT PUBLIC	0	0	18 000	18 000	0	82 000	82 000	0	113 913	113 913
T4.LES DÉPENSES DE TRANSFERT	0	0		0	0		0	0		0
TRANSFERTS EN INVESTISSEMENT AUX CTD	0	0		0	0		0	0		0
TRANSFERTS HORS CTD EN INVESTISSEMENT	0	0		0	0		0	0		0
T5.LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	750 000	750 000	732 000	-18 000	793 000	711 000	-82 000	931 000	817 087	-113 913
RIO INVESTISSEMENT	750 000	750 000	732 000	-18 000	793 000	711 000	-82 000	931 000	817 087	-113 913
FINEX	0	0		0	0		0	0		0
PLAN DURGENCE	0	0		0	0		0	0		0
C2D INVESTISSEMENT	0	0		0	0		0	0		0
TOTAL DEPENSES EN CAPITAL	750 000	750 000	750 000	0	793 000	793 000	-0	931 000	931 000	-0
TOTAL	3 246 000	3 232 000	3 232 000	0	3 275 000	3 275 000	-0	3 413 000	3 413 000	-0

*(Ecart = CDMT - CBMT)

3.1.2. Synthèse de programmation triennale (2023-2025) du chapitre par programme (AE,CP)

TABLEAU.17: Synthèse de la programmation des dépenses par programme

Programme	MONTANT CP 2022		MONTANT CP 2023		MONTANT CP 2024		MONTANT CP 2025	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
084 - PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME			550 000	550 000	535 000	535 000	555 000	555 000
085 - PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME			460 000	460 000	460 000	460 000	460 000	460 000
086 - PRÉVENTION DE LA TORTURE			351 000	351 000	351 000	351 000	336 000	336 000
190 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DHL			1 871 000	1 871 000	1 929 000	1 929 000	2 062 000	2 062 000
Total			3 232 000	3 232 000	3 275 000	3 275 000	3 413 000	3 413 000

EN MILLIERS ECEA

■ 3.1.3. Synthèse de programmation triennale (2023-2025) du chapitre en ligne de référence et mesures nouvelles

TABLEAU.18: Synthèse de la programmation des dépenses par programme en ligne de référence et mesure nouvelle

EN MILLIERS FCEA

	LF 2022	2023			2024			2025		
		LR	MN	TOTAL	LR	MN	TOTAL	LR	MN	TOTAL
T2.LES DÉPENSES DE PERSONNEL		550 000	0	550 000	550 000	0	550 000	550 000	0	550 000
SALAIRES		0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL		550 000	0	550 000	550 000	0	550 000	550 000	0	550 000
T3.LES DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	2 496 000	1 550 000	400 000	1 950 000	1 587 000	427 000	2 014 000	1 586 000	459 913	2 045 913
AUTRES BIENS ET SERVICES	2 496 000	1 532 000	400 000	1 932 000	1 547 000	385 000	1 932 000	1 542 000	390 000	1 932 000
HONORAIRES ET ÉTUDES POUR PROJET D'INVESTISSEMENT PUBLIC		18 000	0	18 000	40 000	42 000	82 000	44 000	69 913	113 913
FRAIS DE FORMATION DU PERSONNEL		0	0	0	0	0	0	0	0	0
FINEX COURANT		0	0	0	0	0	0	0	0	0
T4.LES DÉPENSES DE TRANSFERT		0	0	0	0	0	0	0	0	0
TRANSFERTS EN INVESTISSEMENT AUX CTD				0			0			0
AUTRES TRANSFERTS AUX CTD		0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES TRANSFERTS ET SUBVENTIONS		0	0	0	0	0	0	0	0	0
TRANSFERTS HORS CTD EN INVESTISSEMENT				0			0			0
T5.LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	750 000	732 000	0	732 000	200 000	511 000	711 000	45 000	772 087	817 087
BIP RIO	750 000	732 000	0	732 000	200 000	511 000	711 000	45 000	772 087	817 087
FINEX				0			0			0
PLAN D'URGENCE				0			0			0
C2D INVESTISSEMENT				0			0			0
T6.AUTRES DÉPENSES		0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES DÉPENSES		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	3 246 000	2 832 000	400 000	3 232 000	2 337 000	938 000	3 275 000	2 181 000	1 232 000	3 413 000

TABLEAU.19: Synthèse de la programmation des dépenses par programme en ligne de référence et mesure nouvelle

EN MILLIERS FCEA

	LF 2022	2023			2024			2025		
		LR	MN	TOTAL	LR	MN	TOTAL	LR	MN	TOTAL
DEPENSES COURANTES	2 496 000	2 082 000	400 000	2 482 000	2 097 000	385 000	2 482 000	2 092 000	390 000	2 482 000
T2.LES DÉPENSES DE PERSONNEL		550 000	0	550 000	550 000	0	550 000	550 000	0	550 000
SALAIRES		0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL		550 000	0	550 000	550 000	0	550 000	550 000	0	550 000
T3.LES DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	2 496 000	1 532 000	400 000	1 932 000	1 547 000	385 000	1 932 000	1 542 000	390 000	1 932 000
AUTRES BIENS ET SERVICES	2 496 000	1 532 000	400 000	1 932 000	1 547 000	385 000	1 932 000	1 542 000	390 000	1 932 000
FRAIS DE FORMATION DU PERSONNEL		0	0	0	0	0	0	0	0	0
FINEX COURANT		0	0	0	0	0	0	0	0	0

T4.LES DÉPENSES DE TRANSFERT		0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES TRANSFERTS AUX CTD		0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES TRANSFERTS ET SUBVENTIONS		0	0	0	0	0	0	0	0	0
T6.AUTRES DÉPENSES		0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES DÉPENSES		0	0	0	0	0	0	0	0	0
DEPENSES EN CAPITAL	750 000	750 000	0	750 000	240 000	553 000	793 000	89 000	842 000	931 000
T3.LES DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES		18 000	0	18 000	40 000	42 000	82 000	44 000	69 913	113 913
HONORAIRES ET ÉTUDES POUR PROJET D'INVESTISSEMENT PUBLIC		18 000	0	18 000	40 000	42 000	82 000	44 000	69 913	113 913
T4.LES DÉPENSES DE TRANSFERT				0			0			0
TRANSFERTS EN INVESTISSEMENT AUX CTD				0			0			0
TRANSFERTS HORS CTD EN INVESTISSEMENT				0			0			0
T5.LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	750 000	732 000	0	732 000	200 000	511 000	711 000	45 000	772 087	817 087
BIP RIO	750 000	732 000	0	732 000	200 000	511 000	711 000	45 000	772 087	817 087
FINEX				0			0			0
PLAN D'URGENCE				0			0			0
C2D INVESTISSEMENT				0			0			0
Total	3 246 000	2 832 000	400 000	3 232 000	2 337 000	938 000	3 275 000	2 181 000	1 232 000	3 413 000

- 3.2. **DETAILS DE LA PROGRAMMATION (2023-2025) PAR PROGRAMME**
- 3.2.1. **Detail de la programmation pour le programme 084 - Promotion des droits de l'homme**
- 3.2.1.1 **Programmation des dépenses par nature de dépenses, ligne de référence et mesures nouvelles**

TABLEAU.20: Programmation des dépenses du programme 084 - Promotion des droits de l'homme par nature de dépenses, ligne de référence et mesure nouvelle

PROGRAMME 084	LF 2022	2023			2024			2025		
		LR	MN	TOTAL	LR	MN	TOTAL	LR	MN	TOTAL
T2.LES DÉPENSES DE PERSONNEL		100 000	0	100 000	100 000	0	100 000	100 000	0	100 000
SALAIRES		0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL		100 000	0	100 000	100 000	0	100 000	100 000	0	100 000
T3.LES DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	266 342	215 000	235 000	450 000	215 000	220 000	435 000	215 000	240 000	455 000
AUTRES BIENS ET SERVICES	266 342	215 000	235 000	450 000	215 000	220 000	435 000	215 000	240 000	455 000
HONORAIRES ET ÉTUDES POUR PROJET D'INVESTISSEMENT PUBLIC				0			0			0
FRAIS DE FORMATION DU PERSONNEL		0	0	0	0	0	0	0	0	0
FINEX COURANT		0	0	0	0	0	0	0	0	0
T4.LES DÉPENSES DE TRANSFERT		0	0	0	0	0	0	0	0	0
TRANSFERTS EN INVESTISSEMENT AUX CTD				0			0			0
AUTRES TRANSFERTS AUX CTD		0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES TRANSFERTS ET SUBVENTIONS		0	0	0	0	0	0	0	0	0
TRANSFERTS HORS CTD EN INVESTISSEMENT				0			0			0
T5.LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT				0			0			0

EN MILLIERS FCEA

PROGRAMMATION TRIENNALE (2023-2025) DES DÉPENSES

CDMT 2023-2025 AJUSTÉ

BIP RIO				0			0			0
FINEX				0			0			0
PLAN DURGENCE				0			0			0
C2D INVESTISSEMENT				0			0			0
T6.AUTRES DÉPENSES		0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES DÉPENSES		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	266 342	315 000	235 000	550 000	315 000	220 000	535 000	315 000	240 000	555 000

TABLEAU.21: Programmation des dépenses du programme 084 - Promotion des droits de l'homme par nature de dépenses, ligne de référence et mesure nouvelle

EN MILLIERS FCEA

PROGRAMME 084	LF 2022	2023			2024			2025		
		LR	MN	TOTAL	LR	MN	TOTAL	LR	MN	TOTAL
DEPENSES COURANTES	266 342	315 000	235 000	550 000	315 000	220 000	535 000	315 000	240 000	555 000
T2.LES DÉPENSES DE PERSONNEL		100 000	0	100 000	100 000	0	100 000	100 000	0	100 000
SALAIRES		0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL		100 000	0	100 000	100 000	0	100 000	100 000	0	100 000
T3.LES DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	266 342	215 000	235 000	450 000	215 000	220 000	435 000	215 000	240 000	455 000
AUTRES BIENS ET SERVICES	266 342	215 000	235 000	450 000	215 000	220 000	435 000	215 000	240 000	455 000
FRAIS DE FORMATION DU PERSONNEL		0	0	0	0	0	0	0	0	0
FINEX COURANT		0	0	0	0	0	0	0	0	0
T4.LES DÉPENSES DE TRANSFERT		0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES TRANSFERTS AUX CTD		0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES TRANFERTS ET SUBVENTIONS		0	0	0	0	0	0	0	0	0
T6.AUTRES DÉPENSES		0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES DÉPENSES		0	0	0	0	0	0	0	0	0
DEPENSES EN CAPITAL				0			0			0
T3.LES DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES				0			0			0
HONORAIRES ET ÉTUDES POUR PROJET D'INVESTISSEMENT PUBLIC				0			0			0
T4.LES DÉPENSES DE TRANSFERT				0			0			0
TRANSFERTS EN INVESTISSEMENT AUX CTD				0			0			0
TRANSFERTS HORS CTD EN INVESTISSEMENT				0			0			0
T5.LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT				0			0			0
BIP RIO				0			0			0
FINEX				0			0			0
PLAN DURGENCE				0			0			0
C2D INVESTISSEMENT				0			0			0
Total	266 342	315 000	235 000	550 000	315 000	220 000	535 000	315 000	240 000	555 000

3.2.1.2 Programmation des dépenses par action et activités

TABLEAU.22: Programmation des dépenses du programme 084 - Promotion des droits de l'homme par actions et activités

EN MILLIERS ECEA

PROGRAMME 084	LF 2022	2023			2024			2025		
		LR	MN	TOTAL	LR	MN	TOTAL	LR	MN	TOTAL
ACTION 01 - VULGARISATION ET SENSIBILISATION SUR LES THÉMATIQUES DES DROITS DE L'HOMME	93 900	130 000	75 000	205 000	130 000	75 000	205 000	130 000	75 000	205 000
5208401C001 - Caravanes de sensibilisation continue et de proximité sur les Droits de l'homme	23 000	40 000		40 000	40 000		40 000	40 000		40 000
5208401C002 - Célébration des journées commémoratives des Droits de l'homme	24 000	60 000		60 000	60 000		60 000	60 000		60 000
5208401C003 - Campagnes communautaires de vulgarisation des textes relatifs aux Droits de l'homme			25 000	25 000		25 000	25 000		25 000	25 000
5208401C004 - Campagnes médiatiques de diffusion des contenus et des programmes sur les instruments des Droits de l'homme	7 000	20 000		20 000	20 000		20 000	20 000		20 000
5208401C005 - Conception, production des outils de sensibilisation en matière des Droits de l'homme avec une prise en compte du genre et des Droits des groupes vulnérables	26 400		40 000	40 000		40 000	40 000		40 000	40 000
5208401C006 - Production semestrielle de 1000 exemplaires du Magazine « Born Free »	13 500	10 000	10 000	20 000	10 000	10 000	20 000	10 000	10 000	20 000
ACTION 02 - ÉDUCATION EN MATIÈRE DE DROITS DE L'HOMME	25 000	35 000	45 000	80 000	35 000	30 000	65 000	35 000	30 000	65 000
5208402C001 - Appui à la généralisation de l'éducation aux Droits de l'homme dans les systèmes éducatifs et de formation professionnelle au Cameroun	15 000	20 000	5 000	25 000	20 000	5 000	25 000	20 000	5 000	25 000
5208402C002 - Plaidoyer pour une meilleure prise en compte des Droits de l'homme dans les curricula en vigueur dans tous les ordres d'enseignement				0			0			0
5208402C003 - Appui à la création et à l'encadrement des clubs et aux chercheurs ou projets de recherche dans le domaine des Droits de l'homme dans les établissements scolaires et universitaires	10 000		40 000	40 000		25 000	25 000		25 000	25 000
5208402D005 - Soutien aux chercheurs (chercheurs indépendants, experts, étudiants) en matière des Droits de l'homme		15 000		15 000	15 000		15 000	15 000		15 000
ACTION 03 - RENFORCEMENT DE LA COOPERATION ET AMELIORATION DES CAPACITES DES ACTEURS CLES EN MATIÈRE DE DROITS DE L'HOMME	147 442	150 000	115 000	265 000	150 000	115 000	265 000	150 000	135 000	285 000
5208403C001 - Conception et production des supports et manuels de formation en matière des Droits de l'Homme			5 000	5 000		5 000	5 000		25 000	25 000
5208403C002 - Formation et renforcement des capacités des acteurs (institutionnels et non institutionnels) en matière des Droits de l'homme au niveau du siège	32 000	50 000	30 000	80 000	50 000	30 000	80 000	50 000	30 000	80 000
5208403C003 - Appui aux OSC et réseaux d'OSC	115 442	100 000	80 000	180 000	100 000	80 000	180 000	100 000	80 000	180 000
Total	266 342	315 000	235 000	550 000	315 000	220 000	535 000	315 000	240 000	555 000

3.2.2. Detail de la programmation pour le programme 085 - Protection des droits de l'homme

3.2.2.1 Programmation des dépenses par nature de dépenses, ligne de référence et mesures nouvelles

TABLEAU.23: Programmation des dépenses du programme 085 - Protection des droits de l'homme par nature de dépenses, ligne de référence et mesure nouvelle

EN MILLIERS ECEA

PROGRAMME 085	LF 2022	2023			2024			2025		
		LR	MN	TOTAL	LR	MN	TOTAL	LR	MN	TOTAL
T2.LES DÉPENSES DE PERSONNEL		150 000	0	150 000	150 000	0	150 000	150 000	0	150 000
SALAIRES		0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL		150 000	0	150 000	150 000	0	150 000	150 000	0	150 000
T3.LES DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	264 042	200 000	110 000	310 000	200 000	110 000	310 000	200 000	110 000	310 000
AUTRES BIENS ET SERVICES	264 042	200 000	110 000	310 000	200 000	110 000	310 000	200 000	110 000	310 000
HONORAIRES ET ÉTUDES POUR PROJET D'INVESTISSEMENT PUBLIC				0			0			0
FRAIS DE FORMATION DU PERSONNEL		0	0	0	0	0	0	0	0	0
FINEX COURANT		0	0	0	0	0	0	0	0	0
T4.LES DÉPENSES DE TRANSFERT		0	0	0	0	0	0	0	0	0
TRANSFERTS EN INVESTISSEMENT AUX CTD				0			0			0
AUTRES TRANSFERTS AUX CTD		0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES TRANFERTS ET SUBVENTIONS		0	0	0	0	0	0	0	0	0
TRANSFERTS HORS CTD EN INVESTISSEMENT				0			0			0
T5.LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT				0			0			0
BIP RIO				0			0			0
FINEX				0			0			0
PLAN D'URGENCE				0			0			0
C2D INVESTISSEMENT				0			0			0
T6.AUTRES DÉPENSES		0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES DÉPENSES		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	264 042	350 000	110 000	460 000	350 000	110 000	460 000	350 000	110 000	460 000

TABLEAU.24: Programmation des dépenses du programme 085 - Protection des droits de l'homme par nature de dépenses, ligne de référence et mesure nouvelle

EN MILLIERS ECEA

PROGRAMME 085	LF 2022	2023			2024			2025		
		LR	MN	TOTAL	LR	MN	TOTAL	LR	MN	TOTAL
DEPENSES COURANTES	264 042	350 000	110 000	460 000	350 000	110 000	460 000	350 000	110 000	460 000
T2.LES DÉPENSES DE PERSONNEL		150 000	0	150 000	150 000	0	150 000	150 000	0	150 000
SALAIRES		0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL		150 000	0	150 000	150 000	0	150 000	150 000	0	150 000
T3.LES DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	264 042	200 000	110 000	310 000	200 000	110 000	310 000	200 000	110 000	310 000
AUTRES BIENS ET SERVICES	264 042	200 000	110 000	310 000	200 000	110 000	310 000	200 000	110 000	310 000
FRAIS DE FORMATION DU PERSONNEL		0	0	0	0	0	0	0	0	0
FINEX COURANT		0	0	0	0	0	0	0	0	0
T4.LES DÉPENSES DE TRANSFERT		0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES TRANSFERTS AUX CTD		0	0	0	0	0	0	0	0	0

AUTRES TRANFERTS ET SUBVENTIONS		0	0	0	0	0	0	0	0	0
T6.AUTRES DÉPENSES		0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES DÉPENSES		0	0	0	0	0	0	0	0	0
DEPENSES EN CAPITAL				0			0			0
T3.LES DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES				0			0			0
HONORAIRES ET ÉTUDES POUR PROJET D'INVESTISSEMENT PUBLIC				0			0			0
T4.LES DÉPENSES DE TRANSFERT				0			0			0
TRANSFERTS EN INVESTISSEMENT AUX CTD				0			0			0
TRANSFERTS HORS CTD EN INVESTISSEMENT				0			0			0
T5.LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT				0			0			0
BIP RIO				0			0			0
FINEX				0			0			0
PLAN DURGENCE				0			0			0
C2D INVESTISSEMENT				0			0			0
Total	264 042	350 000	110 000	460 000	350 000	110 000	460 000	350 000	110 000	460 000

■ 3.2.2.2 Programmation des dépenses par action et activités

TABLEAU.25: Programmation des dépenses du programme 085 - Protection des droits de l'homme par actions et activités

EN MILLIERS FCEA

PROGRAMME 085	LF 2022	2023			2024			2025		
		LR	MN	TOTAL	LR	MN	TOTAL	LR	MN	TOTAL
ACTION 01 - SURVEILLANCE ET RENFORCEMENT DE L'APPLICATION DES NORMES RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME	124 600	175 000	95 000	270 000	175 000	95 000	270 000	175 000	95 000	270 000
5208501C001 - Renforcement et optimisation du dispositif de collecte et de traitement des cas de violation des Droits de l'homme	84 000	120 000	35 000	155 000	120 000	35 000	155 000	120 000	35 000	155 000
5208501C003 - Évaluation de la situation des Droits de l'homme	20 000	25 000	30 000	55 000	25 000	30 000	55 000	25 000	30 000	55 000
5208501C004 - Suivi de la mise en œuvre des décisions et des recommandations des mécanismes de surveillance et de protection des Droits de l'homme	9 000	15 000		15 000	15 000		15 000	15 000		15 000
5208501C006 - Auto saisine pour les faits qui sont de nature à constituer des violations graves, récurrentes ou systémiques des Droits de l'homme	11 600	15 000	30 000	45 000	15 000	30 000	45 000	15 000	30 000	45 000
ACTION 02 - SUIVI DES CAS DE VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES	139 442	175 000	15 000	190 000	175 000	15 000	190 000	175 000	15 000	190 000
5208502C001 - Suivi des procès et des procédures en rapport avec les Droits de l'homme	17 000	10 000	15 000	25 000	10 000	15 000	25 000	10 000	15 000	25 000
5208502C002 - Assistance aux victimes de violation des Droits de l'homme au Siège et dans les Antennes	122 442	165 000		165 000	165 000		165 000	165 000		165 000
Total	264 042	350 000	110 000	460 000	350 000	110 000	460 000	350 000	110 000	460 000

- 3.2.3. Detail de la programmation pour le programme 086 - Prévention de la torture
- 3.2.3.1 Programmation des dépenses par nature de dépenses, ligne de référence et mesures nouvelles

TABLEAU.26: Programmation des dépenses du programme 086 - Prévention de la torture par nature de dépenses, ligne de référence et mesure nouvelle

EN MILLIERS FCEA

PROGRAMME 086	LF 2022	2023			2024			2025		
		LR	MN	TOTAL	LR	MN	TOTAL	LR	MN	TOTAL
T2.LES DÉPENSES DE PERSONNEL		100 000	0	100 000	100 000	0	100 000	100 000	0	100 000
SALAIRES		0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL		100 000	0	100 000	100 000	0	100 000	100 000	0	100 000
T3.LES DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	215 473	226 000	25 000	251 000	226 000	25 000	251 000	226 000	10 000	236 000
AUTRES BIENS ET SERVICES	215 473	226 000	25 000	251 000	226 000	25 000	251 000	226 000	10 000	236 000
HONORAIRES ET ÉTUDES POUR PROJET D'INVESTISSEMENT PUBLIC				0			0			0
FRAIS DE FORMATION DU PERSONNEL		0	0	0	0	0	0	0	0	0
FINEX COURANT		0	0	0	0	0	0	0	0	0
T4.LES DÉPENSES DE TRANSFERT		0	0	0	0	0	0	0	0	0
TRANSFERTS EN INVESTISSEMENT AUX CTD				0			0			0
AUTRES TRANSFERTS AUX CTD		0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES TRANSFERTS ET SUBVENTIONS		0	0	0	0	0	0	0	0	0
TRANSFERTS HORS CTD EN INVESTISSEMENT				0			0			0
T5.LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT				0			0			0
BIP RIO				0			0			0
FINEX				0			0			0
PLAN D'URGENCE				0			0			0
C2D INVESTISSEMENT				0			0			0
T6.AUTRES DÉPENSES		0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES DÉPENSES		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	215 473	326 000	25 000	351 000	326 000	25 000	351 000	326 000	10 000	336 000

TABLEAU.27: Programmation des dépenses du programme 086 - Prévention de la torture par nature de dépenses, ligne de référence et mesure nouvelle

EN MILLIERS FCEA

PROGRAMME 086	LF 2022	2023			2024			2025		
		LR	MN	TOTAL	LR	MN	TOTAL	LR	MN	TOTAL
DEPENSES COURANTES	215 473	326 000	25 000	351 000	326 000	25 000	351 000	326 000	10 000	336 000
T2.LES DÉPENSES DE PERSONNEL		100 000	0	100 000	100 000	0	100 000	100 000	0	100 000
SALAIRES		0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL		100 000	0	100 000	100 000	0	100 000	100 000	0	100 000
T3.LES DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	215 473	226 000	25 000	251 000	226 000	25 000	251 000	226 000	10 000	236 000
AUTRES BIENS ET SERVICES	215 473	226 000	25 000	251 000	226 000	25 000	251 000	226 000	10 000	236 000

FRAIS DE FORMATION DU PERSONNEL		0	0	0	0	0	0	0	0	0
FINEX COURANT		0	0	0	0	0	0	0	0	0
T4.LES DÉPENSES DE TRANSFERT		0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES TRANSFERTS AUX CTD		0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES TRANFERTS ET SUBVENTIONS		0	0	0	0	0	0	0	0	0
T6.AUTRES DÉPENSES		0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES DÉPENSES		0	0	0	0	0	0	0	0	0
DEPENSES EN CAPITAL				0			0			0
T3.LES DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES				0			0			0
HONORAIRES ET ÉTUDES POUR PROJET D'INVESTISSEMENT PUBLIC				0			0			0
T4.LES DÉPENSES DE TRANSFERT				0			0			0
TRANSFERTS EN INVESTISSEMENT AUX CTD				0			0			0
TRANSFERTS HORS CTD EN INVESTISSEMENT				0			0			0
T5.LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT				0			0			0
BIP RIO				0			0			0
FINEX				0			0			0
PLAN DURGENCE				0			0			0
C2D INVESTISSEMENT				0			0			0
Total	215 473	326 000	25 000	351 000	326 000	25 000	351 000	326 000	10 000	336 000

■ 3.2.3.2 Programmation des dépenses par action et activités

TABLEAU.28: Programmation des dépenses du programme 086 - Prévention de la torture par actions et activités

PROGRAMME 086	LF 2022	2023			2024			2025		
		LR	MN	TOTAL	LR	MN	TOTAL	LR	MN	TOTAL
ACTION 01 - SUIVI DE LA CONFORMITE DES LIEUX DE PRIVATION DE LIBERTE AUX NORMES ET STANDARDS EN MATIERE DE PREVENTION DE LA TORTURE	72 000	110 000	15 000	125 000	110 000	15 000	125 000	110 000	0	110 000
5208601C001 - Cartographie des lieux de privation de liberté au Cameroun pour les interventions du Mécanisme national de prévention de la torture	35 000		15 000	15 000		15 000	15 000		0	0
5208601C002 - Visites des lieux de privation de liberté	37 000	110 000		110 000	110 000		110 000	110 000		110 000
ACTION 02 - MISE EN PLACE DE CADRES DE CONCERTATION ENTRE LA CDHC ET LES ACTEURS CHARGES DES LIEUX DE PRIVATION DE LIBERTE	36 000	66 000		66 000	66 000		66 000	66 000		66 000
5208602C001 - Sessions de dialogues constructifs sur la prévention de la torture et les conditions générales de détention avec les acteurs clés	20 000	26 000		26 000	26 000		26 000	26 000		26 000
5208602C002 - Évaluation de la performance des lieux de privation de liberté en matière de prévention de la torture	6 000	10 000		10 000	10 000		10 000	10 000		10 000
5208602C003 - Vulgarisation et suivi de la mise en œuvre des recommandations des mécanismes de prévention de la torture	10 000	30 000		30 000	30 000		30 000	30 000		30 000
ACTION 03 - FORMATION EN MATIERE DE PREVENTION DE LA TORTURE	107 473	150 000	10 000	160 000	150 000	10 000	160 000	150 000	10 000	160 000
5208603C001 - Renforcement des capacités des responsables des lieux de privation de liberté et autres acteurs en matière de prévention de la torture	25 000	35 000	10 000	45 000	35 000	10 000	45 000	35 000	10 000	45 000
5208603C002 - Conception et production des supports et manuels de formation sur la prévention de la torture	82 473	115 000		115 000	115 000		115 000	115 000		115 000
Total	215 473	326 000	25 000	351 000	326 000	25 000	351 000	326 000	10 000	336 000

EN MILLIERS FCEA

- 3.2.4. Detail de la programmation pour le programme 190 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur dhl
- 3.2.4.1 Programmation des dépenses par nature de dépenses, ligne de référence et mesures nouvelles

TABLEAU.29: Programmation des dépenses du programme 190 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur dhl par nature de dépenses, ligne de référence et mesure nouvelle

PROGRAMME 190	LF 2022	2023			2024			2025		
		LR	MN	TOTAL	LR	MN	TOTAL	LR	MN	TOTAL
T2.LES DÉPENSES DE PERSONNEL		200 000	0	200 000	200 000	0	200 000	200 000	0	200 000
SALAIRES		0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL		200 000	0	200 000	200 000	0	200 000	200 000	0	200 000
T3.LES DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	1 750 142	909 000	30 000	939 000	946 000	72 000	1 018 000	945 000	99 913	1 044 913
AUTRES BIENS ET SERVICES	1 750 142	891 000	30 000	921 000	906 000	30 000	936 000	901 000	30 000	931 000
HONORAIRES ET ÉTUDES POUR PROJET D'INVESTISSEMENT PUBLIC		18 000	0	18 000	40 000	42 000	82 000	44 000	69 913	113 913
FRAIS DE FORMATION DU PERSONNEL		0	0	0	0	0	0	0	0	0
FINEX COURANT		0	0	0	0	0	0	0	0	0
T4.LES DÉPENSES DE TRANSFERT		0	0	0	0	0	0	0	0	0
TRANSFERTS EN INVESTISSEMENT AUX CTD				0			0			0
AUTRES TRANSFERTS AUX CTD		0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES TRANSFERTS ET SUBVENTIONS		0	0	0	0	0	0	0	0	0
TRANSFERTS HORS CTD EN INVESTISSEMENT				0			0			0
T5.LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	750 000	732 000	0	732 000	200 000	511 000	711 000	45 000	772 087	817 087
BIP RIO	750 000	732 000	0	732 000	200 000	511 000	711 000	45 000	772 087	817 087
FINEX				0			0			0
PLAN D'URGENCE				0			0			0
C2D INVESTISSEMENT				0			0			0
T6.AUTRES DÉPENSES		0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES DÉPENSES		0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	2 500 142	1 841 000	30 000	1 871 000	1 346 000	583 000	1 929 000	1 190 000	872 000	2 062 000

EN MILLIERS FCEA

TABLEAU.30: Programmation des dépenses du programme 190 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur dhl par nature de dépenses, ligne de référence et mesure nouvelle

PROGRAMME 190	LF 2022	2023			2024			2025		
		LR	MN	TOTAL	LR	MN	TOTAL	LR	MN	TOTAL
DEPENSES COURANTES	1 750 142	1 091 000	30 000	1 121 000	1 106 000	30 000	1 136 000	1 101 000	30 000	1 131 000
T2.LES DÉPENSES DE PERSONNEL		200 000	0	200 000	200 000	0	200 000	200 000	0	200 000
SALAIRES		0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES DÉPENSES DE PERSONNEL		200 000	0	200 000	200 000	0	200 000	200 000	0	200 000
T3.LES DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES	1 750 142	891 000	30 000	921 000	906 000	30 000	936 000	901 000	30 000	931 000
AUTRES BIENS ET SERVICES	1 750 142	891 000	30 000	921 000	906 000	30 000	936 000	901 000	30 000	931 000

EN MILLIERS FCEA

FRAIS DE FORMATION DU PERSONNEL		0	0	0	0	0	0	0	0	0
FINEX COURANT		0	0	0	0	0	0	0	0	0
T4.LES DÉPENSES DE TRANSFERT		0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES TRANSFERTS AUX CTD		0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES TRANFERTS ET SUBVENTIONS		0	0	0	0	0	0	0	0	0
T6.AUTRES DÉPENSES		0	0	0	0	0	0	0	0	0
AUTRES DÉPENSES		0	0	0	0	0	0	0	0	0
DEPENSES EN CAPITAL	750 000	750 000	0	750 000	240 000	553 000	793 000	89 000	842 000	931 000
T3.LES DÉPENSES DE BIENS ET SERVICES		18 000	0	18 000	40 000	42 000	82 000	44 000	69 913	113 913
HONORAIRES ET ÉTUDES POUR PROJET D'INVESTISSEMENT PUBLIC		18 000	0	18 000	40 000	42 000	82 000	44 000	69 913	113 913
T4.LES DÉPENSES DE TRANSFERT				0			0			0
TRANSFERTS EN INVESTISSEMENT AUX CTD				0			0			0
TRANSFERTS HORS CTD EN INVESTISSEMENT				0			0			0
T5.LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	750 000	732 000	0	732 000	200 000	511 000	711 000	45 000	772 087	817 087
BIP RIO	750 000	732 000	0	732 000	200 000	511 000	711 000	45 000	772 087	817 087
FINEX				0			0			0
PLAN DURGENCE				0			0			0
C2D INVESTISSEMENT				0			0			0
Total	2 500 142	1 841 000	30 000	1 871 000	1 346 000	583 000	1 929 000	1 190 000	872 000	2 062 000

■ 3.2.4.2 Programmation des dépenses par action et activités

TABLEAU.31: Programmation des dépenses du programme 190 - Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur dhl par actions et activités

PROGRAMME 190	LF 2022	2023			2024			2025		
		LR	MN	TOTAL	LR	MN	TOTAL	LR	MN	TOTAL
ACTION 01 - CADRE DE TRAVAIL	750 000	750 000	0	750 000	240 000	553 000	793 000	89 000	842 000	931 000
5219001C001 - Élaboration et mise en œuvre d'un plan de développement des infrastructures de la CDHC	750 000	750 000	0	750 000	240 000	439 496	679 496	89 000	769 913	858 913
5219001C002 - Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'équipement et de maintenance des équipements des services de la CDHC			0	0		26 503	26 503		72 087	72 087
5219001C003 - Mise en œuvre d'un plan de développement du parc automobile			0	0		87 000	87 000		0	0
5219001C004 - Abonnement et règlement des factures				0			0			0
5219001C005 - Nécessité courante de service				0			0			0
ACTION 02 - PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE				0			0			0
5219002C001 - Élaboration des documents de gestion budgétaire axée sur les résultats				0			0			0
5219002C002 - Suivi de l'exécution du budget				0			0			0
ACTION 03 - SYSTEME D'INFORMATIONS ET PRODUCTION STATISTIQUE				0			0			0
5219003C001 - Mise en place d'un système d'information statistique				0			0			0
5219003C002 - Collecte, analyse et diffusion des données statistiques en matière de Droits de l'homme				0			0			0
5219003C003 - Mise en œuvre du schéma directeur informatique de la CDHC				0			0			0
5219003C004 - Installation du réseau informatique				0			0			0

EN MILLIERS FCEA

PROGRAMMATION TRIENNALE (2023-2025) DES DÉPENSES

CDMT 2023-2025 AJUSTÉ

5219003C005 - Maintenance du système d'information				0			0			0
5219003C006 - Consolidation et développement des applications (logiciels) à la CDHC				0			0			0
ACTION 04 - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	250 142	531 000		531 000	546 000		546 000	541 000		541 000
5219004C001 - Élaboration et mise en œuvre d'un plan de recrutement, de développement et de gestion des ressources humaines				0			0			0
5219004C002 - Gestion des carrières des personnels	250 142	531 000		531 000	546 000		546 000	541 000		541 000
5219004C003 - Élaboration et mise en œuvre d'un plan de développement de l'action sociale et interventions ponctuelles				0			0			0
ACTION 05 - CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES				0			0			0
5219005C003 - Evaluation de la performance des services et des programmes				0			0			0
5219005C004 - Contrôle et audit interne des services				0			0			0
ACTION 06 - CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE				0			0			0
5219006C001 - Représentation et défense des intérêts de la CDHC en justice				0			0			0
5219006C002 - Préparation, classement et diffusion des textes à caractère réglementaire, législatif et conventionnel				0			0			0
5219006C003 - Suivi et assistance des membres et personnels de la Commission faisant l'objet de poursuites en justice pour des actes commis dans l'exercice de leurs fonctions				0			0			0
ACTION 07 - COMMUNICATION SOCIALE ET RELATION PUBLIQUE			30 000	30 000		30 000	30 000		30 000	30 000
5219007C001 - Organisation des conférences de presse, points de presse et autres actions de communication			20 000	20 000		20 000	20 000		20 000	20 000
5219007C002 - Production et diffusion des programmes radiophoniques et télévisés spécialisés de la CDHC			10 000	10 000		10 000	10 000		10 000	10 000
5219007C003 - Abonnement à diverses publications y compris des revues spécialisées en Droits de l'homme et l'achat d'ouvrages spécialisés, gestion du site Internet et des plateformes numériques de la CDHC				0			0			0
5219007C004 - Conception et production des outils de visibilité de la CDHC				0			0			0
ACTION 08 - RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS				0			0			0
5219008C001 - Collecte et centralisation, versements et pré archivage des documents				0			0			0
5219008C002 - Traitement et classement des documents				0			0			0
ACTION 09 - COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	1 500 000	560 000	0	560 000	560 000	0	560 000	560 000	0	560 000
5219009C001 - Suivi des activités de la CDHC	1 500 000	410 000	0	410 000	410 000	0	410 000	410 000	0	410 000
5219009C002 - Coordination des activités de la CDHC		45 000		45 000	45 000		45 000	45 000		45 000
5219009C003 - Évaluation de la performance des services et des programmes		105 000		105 000	105 000		105 000	105 000		105 000
Total	2 500 142	1 841 000	30 000	1 871 000	1 346 000	583 000	1 929 000	1 190 000	872 000	2 062 000

4.

**ASPECTS SPECIFIQUES DE LA
PROGRAMMATION TRIENNALE (2023-2025)
DES DÉPENSES**

4.1. PROJETS BENEFICIANT D'AE PLURIANNUELLES (AEP)

TABLEAU.32: Programmation des dépenses des projets bénéficiant des AEP

EN MILLIERS FCEA

Intitulé du projet	Coût total	Historique			Programmation				Montant CP restant à couvrir (a+d)-(b+c+e+f+g)
		Montant du marché (a)	Année de démarrage	Montant CP couvert avant 2022(b)	Montant CP 2022 (c)	Montant AE 2023 (d)	CP 2023 (e)	CP 2024 (f)	
TOTAL									

4.2. PROJETS A FINANCEMENTS EXTERIEURS (FINEX)

TABLEAU.33: Programmation des dépenses des projets bénéficiant des FINEX

EN MILLIERS FCEA

Intitulé du projet	Convention de financement				Décaissements				Reste (a)-(b)-(c)-(d)-(e)
	Bailleur	Nature du financement	Date de signature	Montant (a)	Décaissé à n = 2022 (b)	2023 (c)	2024 (d)	2025 (e)	
TOTAL									

4.3. GRANDS PROJETS

TABLEAU.34: Programmation des dépenses des grands projets

EN MILLIERS FCEA

Intitulé des projets	Coût total	Montant exécuté en 2022	2021			2022			2023		2024		2025		Reste à financer	
			Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.	Montant voté	Montant exécuté	Taux exéc.	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
5652100006 - Poursuite des travaux de construction de l'immeuble Siège de la CNDHC	980 000								732 000	732 000	200 000	200 000	45 000	45 000	3 000	3 000
5752100004 - Réhabilitation de l'immeuble abritant l'Antenne régionale de la CDHC pour le Littoral	17 581								0	0	17 581	17 581	0	0	0	0
5752100002 - Acquisition du matériel et du mobilier de bureau pour les services déconcentrés de la CDHC (Littoral et Sud-Ouest)	26 503								0	0	26 503	26 503	0	0	0	0
5752100001 - Acquisition du matériel informatique au profit des services déconcentrés de la CDHC (Littoral et Sud-Ouest)	72 087								0	0	0	0	72 087	72 087	0	0
5752100003 - Acquisition du matériel roulant pour les services opérationnels et les Antennes de la CDHC	87 000								0	0	87 000	87 000	0	0	0	0
5752100005 - Poursuite des travaux de construction de l'immeuble Siège de la CDHC	4 000 000								0	0	379 915	379 915	700 000	700 000	2 920 085	2 920 085
Total	5 183 171								732 000	732 000	711 000	711 000	817 087	817 087	2 923 085	2 923 085

■ 4.4. SUBVENTIONS AUX ETABLISSEMENTS PUBLICS

TABLEAU.35: Programmation des subventions destinées aux établissements publics

EN MILLIERS ECEA

Etablissement Public	LF 2022	2023			2024			2025			TOTAL		
		F	I	T	F	I	T	F	I	T	F	I	T
TOTAL													

■ 4.5. RESSOURCES PROGRAMMEES AU PROFIT DES CTD

TABLEAU.36: Programmation des ressources transférées aux CTD

EN MILLIERS ECEA

Compétences transférées	2023			2024			2025			TOTAL		
	F	I	T	F	I	T	F	I	T	F	I	T
TOTAL null												
TOTAL												

■ 4.6. POINT SUR LES PROJETS EN COURS D'EXECUTION

- 4.7. INTERVENTIONS PRIORITAIRES
- 4.8. POINT SUR LA PROGRAMMATION DES ACTIVITES GENRE SENSIBLES

ANNEXE 1

MATRICE DU CADRE LOGIQUE

MATRICE DU CADRE LOGIQUE DE PROGRAMME
CHAPITRE 52 - COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DU CAMEROUN

Intitulé	Libellé de l'objectif	Indicateurs	Source de vérification	Réalisation 2021	Estimation 2022	Valeur cible			Risque
						2023	2024	2025	
PROGRAMME 084 PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME	Renforcer la culture des Droits de l'homme au Cameroun et réduire les violations	Nombre de sollicitations adressées à la CDHC	Rapports d'activités du Siège et des Antennes régionales de la CDHC	1 960,00	4 000,00	5 000,00	8 000,00		
		Indice de perception des Droits de l'homme par les populations camerounaises (enquête auprès des ménages)	Résultats des sondages d'opinion	1,21	8,00	15,00	18,00		
ACTION 01 VULGARISATION ET SENSIBILISATION SUR LES THÉMATIQUES DES DROITS DE L'HOMME	Améliorer l'accès des populations, en particulier les groupes vulnérables, aux informations et aux textes relatifs aux Droits de l'homme, y compris à travers leur traduction en langues maternelles et usuelles (Ffuldè, Pidjin, etc.) et des plateformes numériques interactives	Nombre de personnes sensibilisées, éduquées et informées sur les Droits de l'homme par la CDHC	Rapports d'activités du siège et des antennes régionales de la CDHC	103 000,00	600 000,00	1 000 000,00	1 500 000,00		
		Nombre de supports de promotion (en langues officielles, locales et usuelles) utilisés ou distribués	Rapports d'activités du siège et des antennes régionales de la CDHC	24 000,00	30 000,00	50 000,00	75 000,00		
5208401C001 Caravanes de sensibilisation continue et de proximité sur les Droits de l'homme									
5208401C002 Célébration des journées commémoratives des Droits de l'homme									
5208401C003 Campagnes communautaires de vulgarisation des textes relatifs aux Droits de l'homme									
5208401C004 Campagnes médiatiques de diffusion des contenus et des programmes sur les instruments des Droits de l'homme									
5208401C005 Conception, production des outils de sensibilisation en matière des Droits de l'homme avec une prise en compte du genre et des Droits des groupes vulnérables									
5208401C006 Production semestrielle de 1000 exemplaires du Magazine « Born Free »									
ACTION 02 ÉDUCATION EN MATIERE DE DROITS DE L'HOMME	Susciter l'appropriation des questions de Droits de l'homme par les citoyens, à travers l'acquisition des connaissances et des compétences	Nombre d'établissements (de l'enseignement primaire, secondaire, supérieur et tertiaire) où les Droits de l'homme sont effectivement diffusés	Rapports d'activités du siège et des antennes régionales de la CDHC	80,00	500,00	1 000,00	2 000,00		
5208402C001 Appui à la généralisation de l'éducation aux Droits de l'homme dans les systèmes éducatifs et de formation professionnelle au Cameroun									
5208402C002 Plaidoyer pour une meilleure prise en compte des Droits de l'homme dans les curricula en vigueur dans tous les ordres d'enseignement									
5208402C003 Appui à la création et à l'encadrement des clubs et aux chercheurs ou projets de recherche dans le domaine des Droits de l'homme dans les établissements scolaires et universitaires									
5208402D005 Soutien aux chercheurs (chercheurs indépendants, experts, étudiants) en matière des Droits de l'homme									
ACTION 03 RENFORCEMENT DE LA COOPERATION ET AMELIORATION DES CAPACITES DES ACTEURS CLES EN MATIERE DE DROITS DE L'HOMME	Améliorer le cadre juridique et institutionnel, ainsi que la synergie entre les acteurs œuvrant en matière de Droits de l'homme et à renforcer leurs capacités dans ce domaine, dans la perspective de résoudre le problème de la faible prise en compte des Droits de l'homme, y compris les Droits des groupes vulnérables dans les politiques publiques	Nombre d'acteurs formés	Rapports d'activités du siège et des antennes régionales de la CDHC	615,00	1 500,00	2 000,00	2 500,00		
		Nombre de cadres de concertation mis en place	Nombre de cadres de concertation mis en place	3,00	7,00	9,00	11,00		
5208403C001 Conception et production des supports et manuels de formation en matière des Droits de l'Homme									
5208403C002 Formation et renforcement des capacités des acteurs (institutionnels et non institutionnels) en matière des Droits de l'homme au niveau du siège									
5208403C003 Appui aux OSC et réseaux d'OSC									
PROGRAMME 085 PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME	Lutter contre l'impunité et favoriser l'accès des victimes à une réparation	Nombre d'allégations de violation des Droits de l'homme adressées à la CDHC et proportion de celles qui ont effectivement été traitées (élucidées ou classées)	Rapports d'activités du siège et des antennes régionales de la CDHC	35,00	50,00	60,00	70,00		
		Nombre de bénéficiaires d'un accompagnement dans le cadre du traitement des allégations de violation des Droits de l'homme	Rapports d'activités du siège et des antennes régionales de la CDHC	922,00	1 500,00	1 800,00	2 000,00		
ACTION 01 SURVEILLANCE ET RENFORCEMENT DE L'APPLICATION	Favoriser l'application des textes et procédures relatifs aux Droits de l'homme par les acteurs chargés de l'application des lois et par	Proportion des cas de violation des Droits de l'homme mettant en cause les acteurs chargés de l'application des textes et d'autres	Rapports d'activités du Siège et des Antennes de la CDHC	57,00	45,00	28,00	30,00		

MATRICE DU CADRE LOGIQUE DE PROGRAMME
CHAPITRE 52 - COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DU CAMEROUN

Intitulé	Libellé de l'objectif	Indicateurs	Source de vérification	Réalisation 2021	Estimation 2022	Valeur cible			Risque
						2023	2024	2025	
DES NORMES RELATIVES AUX DROITS DE L'HOMME	d'autres entités responsables de la mise en œuvre des instruments relatifs aux Droits de l'homme, y compris à travers l'amélioration du dispositif de collecte et de traitement des cas de violation des Droits de l'homme	entités publiques par rapport au nombre total de cas enregistrés par la CDHC	Rapports d'activités du Siège et des Antennes de la CDHC	57,00	45,00	28,00	30,00		
5208501C001 Renforcement et optimisation du dispositif de collecte et de traitement des cas de violation des Droits de l'homme									
5208501C003 Évaluation de la situation des Droits de l'homme									
5208501C004 Suivi de la mise en œuvre des décisions et des recommandations des mécanismes de surveillance et de protection des Droits de l'homme									
5208501C006 Auto saisine pour les faits qui sont de nature à constituer des violations graves, récurrentes ou systémiques des Droits de l'homme									
ACTION 02 SUIVI DES CAS DE VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME ET ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES	Lutter contre l'impunité et favoriser l'accès des victimes à la réparation	Nombre de personnes bénéficiaires d'un accompagnement dans le cadre du suivi des cas de violation des Droits de l'homme	Rapports d'activités du siège et des antennes régionales de la CDHC	175,00	350,00	450,00	600,00		
		Nombre de poursuites (disciplinaires et judiciaires) engagées contre les auteurs de violation des Droits de l'homme suite à l'action de la CDHC	Rapports d'activités du siège et des antennes régionales de la CDHC	175,00	400,00	450,00	500,00		
5208502C001 Suivi des procès et des procédures en rapport avec les Droits de l'homme									
5208502C002 Assistance aux victimes de violation des Droits de l'homme au Siège et dans les Antennes									
PROGRAMME 086 PRÉVENTION DE LA TORTURE	Éradiquer le recours à la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants dans les lieux de privation de liberté au Cameroun	Nombre de visites effectuées dans les lieux de privation de liberté par le Mécanisme National de Prévention de la torture	Rapports d'activités du siège et des antennes régionales de la CDHC	47,00	200,00	250,00	300,00		
		Nombre d'acteurs des lieux de privations formés	Rapports d'activités du siège et des antennes régionales de la CDHC	100,00	300,00	400,00	500,00		
ACTION 01 SUIVI DE LA CONFORMITE DES LIEUX DE PRIVATION DE LIBERTE AUX NORMES ET STANDARDS EN MATIERE DE PREVENTION DE LA TORTURE	Contribuer à l'amélioration des conditions de détention dans les lieux de privation de liberté.	Nombre de visites des lieux de privation de liberté conduites par le Mécanisme national de prévention de la torture	Rapports d'activités du siège et des antennes régionales de la CDHC	47,00	200,00	250,00	300,00		
5208601C001 Cartographie des lieux de privation de liberté au Cameroun pour les interventions du Mécanisme national de prévention de la torture									
5208601C002 Visites des lieux de privation de liberté									
ACTION 02 MISE EN PLACE DE CADRES DE CONCERTATION ENTRE LA CDHC ET LES ACTEURS CHARGES DES LIEUX DE PRIVATION DE LIBERTE	Améliorer la synergie et le dialogue entre la CDHC et les acteurs chargés des lieux de privation de liberté et assurer le suivi des recommandations formulées par les mécanismes nationaux et internationaux de prévention de la torture	Nombre de cadres de concertation entre la CDHC et les acteurs chargés des lieux de privation de liberté	Rapports d'activités du siège et des antennes régionales de la CDHC	0,00	10,00	10,00	10,00		
5208602C001 Sessions de dialogues constructifs sur la prévention de la torture et les conditions générales de détention avec les acteurs clés									
5208602C002 Évaluation de la performance des lieux de privation de liberté en matière de prévention de la torture									
5208602C003 Vulgarisation et suivi de la mise en œuvre des recommandations des mécanismes de prévention de la torture									
ACTION 03 FORMATION EN MATIÈRE DE PREVENTION DE LA TORTURE	Renforcer les connaissances et les capacités des personnes impliquées dans la prévention de la torture.	Nombre de personnes formées sur la prévention de la torture par le Mécanisme National de Prévention de la Torture.	Rapports d'activités du siège et des antennes régionales de la CDHC		300,00	350,00	500,00		
5208603C001 Renforcement des capacités des responsables des lieux de privation de liberté et autres acteurs en matière de prévention de la torture									
5208603C002 Conception et production des supports et manuels de formation sur la prévention de la torture									
PROGRAMME 190 GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DHL	Assurer la mise en œuvre optimale des programmes	Taux de réalisation des activités budgétisées	Le compte administratif et le compte d'emploi	90,00	100,00	100,00	100,00		

MATRICE DU CADRE LOGIQUE DE PROGRAMME
CHAPITRE 52 - COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DU CAMEROUN

Intitulé	Libellé de l'objectif	Indicateurs	Source de vérification	Réalisation 2021	Estimation 2022	Valeur cible			Risque
						2023	2024	2025	
ACTION 01 CADRE DE TRAVAIL	Doter les différentes structures d'infrastructures et équipements adéquats	Proportion du personnel disposant d'un poste de travail	Procès-verbal de réception	100,00	100,00	100,00	100,00		
5219001C001 Élaboration et mise en œuvre d'un plan de développement des infrastructures de la CDHC									
5219001C002 Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'équipement et de maintenance des équipements des services de la CDHC									
5219001C003 Mise en œuvre d'un plan de développement du parc automobile									
5219001C004 Abonnement et règlement des factures									
5219001C005 Nécessité courante de service									
ACTION 02 PLANIFICATION ET GESTION BUDGETAIRE	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense	Nombre d'extraits de la chaîne PPBS produits annuellement dans les délais							
5219002C001 Élaboration des documents de gestion budgétaire axée sur les résultats									
5219002C002 Suivi de l'exécution du budget									
ACTION 03 SYSTEME D'INFORMATIONS ET PRODUCTION STATISTIQUE	Mettre à disposition des décideurs et des usagers des informations et données informations et statistiques fiables pour le suivi/évaluation de la performance								
5219003C001 Mise en place d'un système d'information statistique									
5219003C002 Collecte, analyse et diffusion des données statistiques en matière de Droits de l'homme									
5219003C003 Mise en œuvre du schéma directeur informatique de la CDHC									
5219003C004 Installation du réseau informatique									
5219003C005 Maintenance du système d'information									
5219003C006 Consolidation et développement des applications (logiciels) à la CDHC									
ACTION 04 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	Améliorer les capacités techniques des ressources humaines	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité	Plan annuel de recrutement et états de salaires		100,00	100,00	100,00		
5219004C001 Élaboration et mise en œuvre d'un plan de recrutement, de développement et de gestion des ressources humaines									
5219004C002 Gestion des carrières des personnels									
5219004C003 Élaboration et mise en œuvre d'un plan de développement de l'action sociale et interventions ponctuelles									
ACTION 05 CONTROLE ET AUDIT INTERNE DU FONCTIONNEMENT ET LA PERFORMANCE DES SERVICES	Améliorer le fonctionnement et la performance des services								
5219005C003 Evaluation de la performance des services et des programmes									
5219005C004 Contrôle et audit interne des services									
ACTION 06 CONSEIL ET ASSISTANCE JURIDIQUE	Veiller au respect des lois et règlements								
5219006C001 Représentation et défense des intérêts de la CDHC en justice									
5219006C002 Préparation, classement et diffusion des textes à caractère réglementaire, législatif et conventionnel									
5219006C003 Suivi et assistance des membres et personnels de la Commission faisant l'objet de poursuites en justice pour des actes commis dans l'exercice de leurs fonctions									
ACTION 07 COMMUNICATION SOCIALE ET RELATION PUBLIQUE	Accroître la visibilité des actions menées								
5219007C001 Organisation des conférences de presse, points de presse et									

MATRICE DU CADRE LOGIQUE DE PROGRAMME
CHAPITRE 52 - COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DU CAMEROUN

Intitulé	Libellé de l'objectif	Indicateurs	Source de vérification	Réalisation 2021	Estimation 2022	Valeur cible			Risque
						2023	2024	2025	
autres actions de communication									
5219007C002 Production et diffusion des programmes radiophoniques et télévisés spécialisés de la CDHC									
5219007C003 Abonnement à diverses publications y compris des revues spécialisées en Droits de l'homme et l'achat d'ouvrages spécialisés, gestion du site Internet et des plateformes numériques de la CDHC									
5219007C004 Conception et production des outils de visibilité de la CDHC									
ACTION 08 RESSOURCES DOCUMENTAIRES ET INFORMATION DES USAGERS	Améliorer la gestion des ressources documentaires et information d'accueil								
5219008C001 Collecte et centralisation, versements et pré archivage des documents									
5219008C002 Traitement et classement des documents									
ACTION 09 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES	Assurer la cohérence et l'efficacité des interventions du CDHC	Proportion des indicateurs du tableau de bord de référence produits selon les normes d'assurance qualité							
5219009C001 Suivi des activités de la CDHC									
5219009C002 Coordination des activités de la CDHC									
5219009C003 Évaluation de la performance des services et des programmes									

ANNEXE 2

MÉMO DE PROGRAMMATION FINANCIERE (2023-2025)

MÉMO DE PROGRAMMATION FINANCIERE (2023-2025)

CHAPITRE null : 52 - COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DU CAMEROUN

Programme null :

Action null :

EN MILLIERS FCFA

Tâches	Coût total	Nature	Maturité	Type Bénéf	AVANT 2022		LF 2022		2023			2024			2025		
					AE	CP	AE	CP	AE	CP	LR/MN	AE	CP	LR/MN	AE	CP	LR/MN
Activité null :																	
null - null																	
TOTAL Activité null																	
TOTAL ACTION null																	
TOTAL PROGRAMME null																	
TOTAL CHAPITRE null																	

ANNEXE 3

PROGRAMMATION DES TACHES PAR PROJET D'INVESTISSEMENT

PROGRAMMATION DES TACHES PAR PROJET D'INVESTISSEMENT

Période : 2023 - 2025

Chapitre 52 : COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DU CAMEROUN
Programme 190 : GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR DHL
Action 01 : CADRE DE TRAVAIL

PROJETS	Coût total	Nature	Maturité	Type Bénéf	LF 2021		LF 2022		2023			2024			2025		
					AE	CP	AE	CP	AE	CP	LR/MN	AE	CP	LR/MN	AE	CP	LR/MN
					En milliers FCFA												
Activité 5219001C001 : Élaboration et mise en œuvre d'un plan de développement des infrastructures de la CDHC																	
Projet 54A052P0007 : Construction de l'immeuble siège de la CNDHL																	
5752100005 - Poursuite des travaux de construction de l'immeuble Siège de la CDHC	4 000 000	I	NON VISA	SC	0	0	0	0	0	0	MN	379 915	379 915	MN	700 000	700 000	LR
<i>BIP RIO</i>					0	0	0	0	0	0		379 915	379 915		700 000	700 000	
5752100006 - Maîtrise d'œuvre de la poursuite des travaux de construction de l'immeuble siège de la CDHC	400 000	I	NON VISA	SC	0	0	0	0	0	0	MN	42 000	42 000	MN	69 913	69 913	LR
<i>Honoraires et études pour projet d'investissement public</i>					0	0	0	0	0	0		42 000	42 000		69 913	69 913	
5652100005 - Maîtrise d'œuvre de la poursuite des travaux de construction de l'immeuble siège de la CDHC	120 000	I	NON VISA	SC	0	0	18 368	18 368	18 000	18 000	LR	40 000	40 000	LR	44 000	44 000	LR
<i>Honoraires et études pour projet d'investissement public</i>					0	0	18 368	18 368	18 000	18 000		40 000	40 000		44 000	44 000	
5652100006 - Poursuite des travaux de construction de l'immeuble Siège de la CNDHC	980 000	I	NON VISA	SC	0	0	731 632	731 632	732 000	732 000	LR	200 000	200 000	LR	45 000	45 000	LR
<i>BIP RIO</i>					0	0	731 632	731 632	732 000	732 000		200 000	200 000		45 000	45 000	
TOTAL Projet 54A052P0007	5 500 000				0	0	750 000	750 000	750 000	750 000		661 915	661 915		858 913	858 913	
Projet 57A052P0001 : Réhabilitation de l'immeuble abritant l'Antenne régionale de la CDHC pour le Littoral																	
5752100004 - Réhabilitation de l'immeuble abritant l'Antenne régionale de la CDHC pour le Littoral	17 581	I	NON VISA	SD	0	0	0	0	0	0	MN	17 581	17 581	MN	0	0	MN
<i>BIP RIO</i>					0	0	0	0	0	0		17 581	17 581		0	0	
TOTAL Projet 57A052P0001	17 581				0	0	0	0	0	0		17 581	17 581		0	0	
TOTAL Activité 5219001C001	5 517 581				0	0	750 000	750 000	750 000	750 000		679 496	679 496		858 913	858 913	
Activité 5219001C002 : Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'équipement et de maintenance des équipements des services de la CDHC																	
Projet 54A052P0009 : Acquisition du matériel informatique pour les services centraux et déconcentrés de la CNDHL																	
5752100001 - Acquisition du matériel informatique au profit des services déconcentrés de la CDHC (Littoral et Sud-Ouest)	72 087	I	NON VISA	SD	0	0	0	0	0	0	MN	0	0	MN	72 087	72 087	MN
<i>BIP RIO</i>					0	0	0	0	0	0		0	0		72 087	72 087	
TOTAL Projet 54A052P0009	72 087				0	0	0	0	0	0		0	0		72 087	72 087	
Projet 54A052P0011 : Acquisition des équipements pour les services déconcentrés de la CNDHL																	
5752100002 - Acquisition du matériel et du mobilier de bureau pour les services déconcentrés de la CDHC (Littoral et Sud-Ouest)	26 503	I	NON VISA	SD	0	0	0	0	0	0	MN	26 503	26 503	MN	0	0	MN
<i>BIP RIO</i>					0	0	0	0	0	0		26 503	26 503		0	0	
TOTAL Projet 54A052P0011	26 503				0	0	0	0	0	0		26 503	26 503		0	0	
TOTAL Activité 5219001C002	98 590				0	0	0	0	0	0		26 503	26 503		72 087	72 087	
Activité 5219001C003 : Mise en œuvre d'un plan de développement du parc automobile																	
Projet 54A052P00002 : Acquisition de cinq (05) véhicules pour la CNDHL																	
5752100003 - Acquisition du matériel roulant pour les services opérationnels et les Antennes de la CDHC	87 000	I	NON VISA	SC	0	0	0	0	0	0	MN	87 000	87 000	MN	0	0	MN
<i>BIP RIO</i>					0	0	0	0	0	0		87 000	87 000		0	0	
TOTAL Projet 54A052P00002	87 000				0	0	0	0	0	0		87 000	87 000		0	0	
TOTAL Activité 5219001C003	87 000				0	0	0	0	0	0		87 000	87 000		0	0	
TOTAL ACTION 01	5 703 171				0	0	750 000	750 000	750 000	750 000		793 000	793 000		931 000	931 000	
TOTAL PROGRAMME 190	5 703 171				0	0	750 000	750 000	750 000	750 000		793 000	793 000		931 000	931 000	
TOTAL CHAPITRE 52	5 703 171				0	0	750 000	750 000	750 000	750 000		793 000	793 000		931 000	931 000	